

REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



MISSION MINISTERIELLE

PREVOYANCE SOCIALE

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2025

Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours, dons et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
MISSION PREVOYANCE SOCIALE	5
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PERIMETRE DE LA MISSION	6
DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION	6
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	7
PRINCIPALES REFORMES	7
PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION	7
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	8
RECAPITULATION DES CREDITS	11
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	11
PROGRAMME PROTECTION ET PROMOTION DE LA FAMILLE	13
PRESENTATION DU PROGRAMME	14
PERIMETRE DU PROGRAMME	14
DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME	14
PRESENTATION DES ACTIONS	15
CADRAGE STRATEGIQUE	18
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	18
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	20
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	30
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	30
RATTACHEMENT DES SERVICES	31
PROGRAMME SOLIDARITE NATIONALE	34
PRESENTATION DU PROGRAMME	35
PERIMETRE DU PROGRAMME	35
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	36
PRESENTATION DES ACTIONS	37
CADRAGE STRATEGIQUE	39
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	39
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	41
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	53
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	53
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	55
AUTRES DEPENSES	55
RATTACHEMENT DES SERVICES	59
PROGRAMME PROTECTION SOCIALE	65
PRESENTATION DU PROGRAMME	66
PERIMETRE DU PROGRAMME	66
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	67
PRESENTATION DES ACTIONS	68
CADRAGE STRATEGIQUE	69

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	69
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	70
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	76
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	76
RATTACHEMENT DES SERVICES	77

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN **78**

PRESENTATION DU PROGRAMME	79
PERIMETRE DU PROGRAMME	79
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	79
PRESENTATION DES ACTIONS	80
CADRAGE STRATEGIQUE	81
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	81
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	82
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	89
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	89
RATTACHEMENT DES SERVICES	90

MISSION PREVOYANCE SOCIALE

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

Ministre des Affaires Sociales

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission comporte quatre (4) programmes

-
- Le programme "Protection et Promotion de la Famille" qui a pour objectifs de mettre en œuvre la politique nationale de la famille, de la protection du conjoint survivant, de l'orphelin et des personnes âgées, de la promotion des droits de la femme et du genre.
- Le programme Solidarité Nationale qui s'inscrit dans le cadre de la politique d'action sociale mise en œuvre par le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales pour lutter contre la fracture sociale et la marginalisation des personnes vulnérables. Ce programme met l'accent sur l'identification, l'insertion, la réinsertion, la scolarisation, la préscolarisation, l'amélioration des conditions de vie des populations, la promotion et le développement des associations du secteur de la protection sociale.
- Le Programme Protection Sociale qui a pour mission de concevoir, de faire appliquer et de veiller à la mise en œuvre de toutes les mesures ayant trait à la sécurité sociale, conformément aux dispositions du décret n° 1113/PR/MSSBE du 9 août 1982 fixant les attributions et l'organisation du Ministère de la Sécurité Sociale et du Bien-être. Il vise à permettre à chaque gabonais, de pouvoir faire face aux conséquences des différents risques sociaux, économiques et de garantir la couverture sociale pour tous.
- Le programme Pilotage et Soutien à la politique de Protection Sociale recouvre un ensemble de politiques publiques visant à orienter et coordonner l'ensemble des actions menées par les autres programmes, en vue de l'atteinte des résultats attendus en matière de Protection Sociale et de Solidarité Nationale. Ce programme suit et évalue la mise en œuvre des objectifs assignés aux autres programmes de la mission. Dans son champ, ce Programme procède au pilotage de la stratégie ministérielle et à la coordination administrative.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION

La cartographie de la mission **Prévoyance Sociale** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Programme Protection et Promotion de la Famille"	4	9	9	33	1	0
Programme Solidarité Nationale	3	9	4	99	0	0
Programme Protection Sociale	3	0	12	0	1	0
Programme Pilotage et Soutien	2	0	6	0	0	0
Total	12	18	31	132	2	0

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'Etat recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'Etat

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Vu la loi n° 028/2016 du 6 février 2017 portant Code de Protection Sociale en République gabonaise ;

Vu la loi n° 6/75 du 25 novembre 1975 portant Code de Sécurité Sociale, ensemble les textes modificatifs subséquents ;

Vu la loi n°36/2023 du 17 juillet 2023 portant modification et suppression de certaines dispositions de l'ordonnance n°0022/PR/2007 du 21 août 2007 instituant un Régime Obligatoire d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale en République Gabonaise, ratifiée par la loi n°034/2007 du 23 janvier 2008, la CNAMGS est un établissement public soumis aux règles de gestion de droit privé ;

Vu l'ordonnance n° 0023/PR/2007 du 21 août 2007 fixant le régime des prestations sociales des gabonais économiquement faibles, ratifiée par la loi 035/2007 du 28 décembre 2007 ;

Vu la loi Organique n° 003/2018 du 08 février 2019 portant Code de l'Enfant en République Gabonaise.

Vu le décret n° 286/PR/MI du 17 décembre 1962 réglementant les modalités de la reconnaissance d'utilité publique des associations ;

Vu le décret n°1113/PR/MSSBE du 12 août 1982 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Ministère de la Sécurité Sociale et du Bien- être ;

Vu le décret n 340/PR/MSPSSN du 1^{er} juin 2016 portant réorganisation de la Direction Générale des Affaires Sociales.

PRINCIPALES REFORMES

La mission "Prévoyance Sociale" est régie par la loi n°028/2016, du 6 février 2017, portant Code de Protection Sociale en République Gabonaise et le décret n° 0336/PR/MFAS du 28 Février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de la Famille et des Affaires Sociales.

Les textes organiques sont en cours d'élaboration pour améliorer et renforcer le cadre juridique, institutionnel et organisationnel.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le Ministère a engagé l'actualisation de son texte organique. Cette démarche est motivée non seulement par l'augmentation des prestations servies aux usagers, mais également par la nécessité de stabiliser l'architecture administrative d'un département ministériel sujet à des rattachements successifs au cours de ces dix (10) dernières années, qui ont fini par occulter la visibilité et la lisibilité de son action.

Afin de répondre aux défis économiques et sociaux tout en tenant compte du contexte socio politique lié à la mise en place de la transition politique intervenue le 30 Aout 2023 , le Dialogue National inclusif initié par les autorités de la transition a émis une série de recommandation relative à la mise en œuvre d'une politique de prévoyance sociale et de solidarité nationale qui ambitionne de faire évoluer le champs des affaires sociales vers les notions de protection sociale et de développement social en y intégrant non seulement l'assistance sociale mais aussi la défense des droits, la prévention et la mise en place des dispositifs qui protègent les familles et les individus des risques sociaux et environnementaux. Dans cette optique, le Ministère vise donc comme objectif général le renforcement de la protection et de la solidarité nationale en vue d'améliorer le bien-être des populations vulnérables. Il s'agit, d'une part, de délivrer directement des prestations sociales a la population, et, d'autre part de concevoir des politiques, des stratégies et des dispositifs de protection sociales et de solidarité nationale qui protègent les populations des risques.

La mission Prévoyance Sociale a donc pour but de permettre à chaque gabonais, de pouvoir faire face aux conséquences des différents risques sociaux et économiques, et de garantir la couverture sociale pour tous en renforçant l'égalité de genre et les politiques d'inclusion.

Pour ce faire, des actions telles que :

- l'amélioration de la prise en compte des questions de genre dans le système statistique national tel que défini dans le PNDT;
- la prise en charge et la protection de la Famille et de l'Enfant ;
- la promotion des droits de la femme, du Genre et de l'autonomisation ;
- le soutien en faveur des personnes en situation de vulnérabilité ;
- la couverture sociale ont été mises en place:

Dans ce cadre, il convient de :

- réformer la gouvernance et rationaliser les finances des systèmes d'aide sociale ;
- rendre opérationnelle le Fonds 4 CNAMGS

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

PRESENTATION DETAILLEE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles, des enfants en situation de vulnérabilité et à promouvoir leurs droits d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 150 hommes et 150 femmes vulnérables sensibilisés dans les provinces du Moyen-Ogooué et Haut-Ogooué ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 150 hommes et 150 femmes vulnérables reçoivent un kit spécifique ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 50 hommes et 50 femmes acteurs du système de protection de l'enfant renforcent leurs capacités ;
- **Résultat annuel attendu 4** : 100 familles, 100 enfants et 100 pères touchés lors des journées internationales commémorées.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de femmes sensibilisées dans les deux 2 provinces	Nombre	ND	150	150	150	450
Nombre d'hommes sensibilisés dans les deux 2 provinces	Nombre	ND	150	150	150	450
Nombre de femmes vulnérables reçoivent un kit spécifique	Nombre	ND	ND	ND	150	150
Nombre d'hommes vulnérables reçoivent un kit spécifique	Nombre	ND	ND	ND	150	150
Nombre d'acteurs hommes du système de protection de l'enfant reçoivent un renforcement de capacité	Nombre	ND	ND	ND	50	50
Nombre d'acteurs femmes du système de protection de l'enfant reçoivent un renforcement de capacité	Nombre	ND	ND	ND	50	50
Nombre de familles, touchés lors des journées internationales commémorées.	Nombre	ND	ND	ND	100	100
Nombre d'enfants touchés lors des journées internationales commémorées.	Nombre	ND	ND	ND	100	100
Nombre de pères touchés lors des journées internationales commémorées.	Nombre	ND	ND	ND	100	100

Source des données : les données proviennent des rapports d'activités des directions générales et autres administrations, des services déconcentrés, des associations, ONG et Fondations, des partenaires au développement, des rapports d'études, séminaires et colloques.

OBJECTIF N°2 : parvenir à identifier et accompagner 1 500 filles ET 1 500 garçons en difficultés sociales, élèves et étudiants isolés économiquement faible (3 à 18 et de 18 à 25 ans)

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 500 filles et 500 garçons, élèves et étudiants isolés (18 à 25 ans) en difficulté sociale identifiés
- **Résultat annuel attendu 2** : 500 filles et 500 garçons en difficulté sociale au niveau national, (18 à 25 ans) bénéficiant d'une aide à la scolarité ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 500 filles et 500 garçons (3 à 18ans) des familles économiquement faibles de Libreville bénéficiant de kits scolaires complets ;

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre des filles élèves et étudiants isolés (18 à 25 ans) en difficulté sociale identifiés	Nombre	N/D	N/D	500	500	500
Nombre de garçons, élèves et étudiants isolés (18 à 25 ans) en difficulté sociale identifiés	Nombre	N/D	N/D	500	500	500
Nombre de filles en difficulté sociale au niveau national, (18 à 25 ans) bénéficiant d'une aide à la scolarité	Nombre	N/D	N/D	500	500	500
Nombre de garçons en difficulté sociale au niveau national, (18 à 25 ans) bénéficiant d'une aide à la scolarité	Nombre	N/D	N/D	500	500	500
500 filles (3 à 18ans) des familles économiquement faibles de Libreville bénéficiaires des kits scolaire complets	Nombre	N/D	N/D	500	500	500
500 garçons (3 à 18ans) des familles économiquement faibles de Libreville bénéficiaires des kits scolaire complets	Nombre	N/D	N/D	500	500	500

Source des données : DGAS, DPAS, Associations et ONG

OBJECTIF N°3 : parvenir à réduire le phénomène de l'apatridie

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu** : 1 000 filles, 1 000 garçons, 500 hommes et 500 femmes apatrides bénéficiant un acte de naissance et enrôlées à la CNAMGS.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de filles apatrides bénéficiaires d'un acte de naissance et enrôlées à la CNAMGS	Nombre	N/D	N/D	1 000	0	1000
Nombre de garçons apatrides bénéficiaires d'un acte de naissance et enrôlés à la CNAMGS	Nombre	N/D	N/D	ND	1 000	0
Nombre d'hommes apatrides bénéficiaires d'un acte de naissance et enrôlés à la CNAMGS	Nombre	N/D	N/D	500	0	500
Nombre de femmes apatrides bénéficiaires d'un acte de naissance et enrôlées à la CNAMGS	Nombre	N/D	N/D	500	0	500

Source des données : CNAMGS

OBJECTIF N°4 : coordonner la mise en œuvre des politiques et des mécanismes axés sur la politique sociale.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu 1** : Deux textes d'application du code de protection sociale sur l'épargne chômage et sur le régime des travailleurs indépendants élaborés
- **Résultat annuel attendu 2** : Trois textes organiques élaborés

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de textes d'application du code de protection sociale sur l'épargne chômage et sur le régime des travailleurs indépendants élaborés	Nombre	N/D	N/D	2	2	N/D
Nombre de textes organiques élaborés	Nombre	N/D	N/D	3	3	N/D

Source des données : DGAS, DGPS

RECAPITULATION DES CREDITS

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement						
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP			
22.752	Protection et Promotion de la Famille	6 967 631 304	6 687 513 972	167 400 000	6 854 913 972	6 854 913 972	6 854 913 972	6 967 631 304	6 687 513 972	167 400 000	6 854 913 972	6 854 913 972	6 854 913 972
22.752.1	Famille et enfant	6 581 698 487	6 301 581 156	167 400 000	6 468 981 156	6 468 981 156	6 468 981 156	6 581 698 487	6 301 581 156	167 400 000	6 468 981 156	6 468 981 156	6 468 981 156
22.752.2	Personnes âgées	56 702 370	56 702 370	-	56 702 370	56 702 370	56 702 370	56 702 370	56 702 370	-	56 702 370	56 702 370	56 702 370
22.752.3	Appui aux conjoints survivants et orphelins	176 870 545	176 870 545	-	176 870 545	176 870 545	176 870 545	176 870 545	176 870 545	-	176 870 545	176 870 545	176 870 545
22.752.4	Promotion de la femme et du Genre	152 359 902	152 359 902	-	152 359 902	152 359 902	152 359 902	152 359 902	152 359 902	-	152 359 902	152 359 902	152 359 902
22.759	Solidarité Nationale	7 583 664 412	8 212 622 076	-	8 212 622 076	8 212 622 076	8 212 622 076	7 583 664 412	8 212 622 076	-	8 212 622 076	8 212 622 076	8 212 622 076
22.759.1	Soutien en faveur des personnes en situation de vulnérabilité	6 916 252 163	7 515 209 827	-	7 515 209 827	7 515 209 827	7 515 209 827	6 916 252 163	7 515 209 827	-	7 515 209 827	7 515 209 827	7 515 209 827
22.759.2	Aide à l'insertion aux personnes vivant avec un handicap	325 778 425	325 778 425	-	325 778 425	325 778 425	325 778 425	325 778 425	325 778 425	-	325 778 425	325 778 425	325 778 425
22.759.3	Renforcement de la cohésion sociale	15 817 670	15 817 670	-	15 817 670	15 817 670	15 817 670	15 817 670	15 817 670	-	15 817 670	15 817 670	15 817 670
22.759.4	Soutien et Développement des associations et des réseaux de l'Action Sociale	325 816 154	325 816 154	-	325 816 154	325 816 154	325 816 154	325 816 154	325 816 154	-	325 816 154	325 816 154	325 816 154
22.759.5	Suivi et évaluation de l'égalité des chances	-	30 000 000	-	30 000 000	30 000 000	30 000 000	-	30 000 000	-	30 000 000	30 000 000	30 000 000
22.766	Protection Sociale	27 878 125 883	26 427 929 651	395 296 231	26 823 225 883	26 823 225 883	26 823 225 883	27 878 125 883	26 427 929 651	395 296 231	26 823 225 883	26 823 225 883	26 823 225 883
22.766.1	Couverture sociale	27 785 829 012	26 335 632 781	395 296 231	26 730 929 012	26 730 929 012	26 730 929 012	27 785 829 012	26 335 632 781	395 296 231	26 730 929 012	26 730 929 012	26 730 929 012
22.766.2	Promotion des mutuelles	92 296 871	92 296 871	-	92 296 871	92 296 871	92 296 871	92 296 871	92 296 871	-	92 296 871	92 296 871	92 296 871
22.773	Pilotage et soutien à la politique de protection sociale	1 738 936 334	1 147 996 050	-	1 147 996 050	1 147 996 050	1 147 996 050	1 738 936 334	1 147 996 050	-	1 147 996 050	1 147 996 050	1 147 996 050
22.773.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	733 316 348	142 376 064	-	142 376 064	142 376 064	142 376 064	733 316 348	142 376 064	-	142 376 064	142 376 064	142 376 064
22.773.2	Coordination administrative	1 005 619 986	1 005 619 986	-	1 005 619 986	1 005 619 986	1 005 619 986	1 005 619 986	1 005 619 986	-	1 005 619 986	1 005 619 986	1 005 619 986
Total pour la mission Prévoyance sociale		44 168 357 932	42 476 061 749	562 696 231	43 038 757 980	43 038 757 980	43 038 757 980	44 168 357 932	42 476 061 749	562 696 231	43 038 757 980	43 038 757 980	43 038 757 980

(2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB).

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
22.752: Protection et Promotion de la Famille	6 967 631 304	6 687 513 972	167 400 000	6 854 913 972	6 854 913 972	6 854 913 972	6 967 631 304	6 687 513 972	167 400 000	6 854 913 972	6 854 913 972	6 854 913 972
Titre 2. Dépenses de personnel	5 852 137 556	5 852 137 556	-	5 852 137 556	5 852 137 556	5 852 137 556	5 852 137 556	5 852 137 556	-	5 852 137 556	5 852 137 556	5 852 137 556
Titre 3. Dépenses de biens et services	448 093 748	335 376 417	-	335 376 417	335 376 417	335 376 417	448 093 748	335 376 417	-	335 376 417	335 376 417	335 376 417
Titre 4. Dépenses de transfert	667 400 000	499 999 999	167 400 000	667 399 999	667 399 999	667 399 999	667 400 000	499 999 999	167 400 000	667 399 999	667 399 999	667 399 999
22.759: Solidarité Nationale	7 583 664 412	8 212 622 076	-	8 212 622 076	8 212 622 076	8 212 622 076	7 583 664 412	8 212 622 076	-	8 212 622 076	8 212 622 076	8 212 622 076
Titre 2. Dépenses de personnel	5 126 842 076	5 826 842 076	-	5 826 842 076	5 826 842 076	5 826 842 076	5 126 842 076	5 826 842 076	-	5 826 842 076	5 826 842 076	5 826 842 076
Titre 3. Dépenses de biens et services	352 500 000	382 500 000	-	382 500 000	382 500 000	382 500 000	352 500 000	382 500 000	-	382 500 000	382 500 000	382 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	1 719 280 000	1 719 280 000	-	1 719 280 000	1 719 280 000	1 719 280 000	1 719 280 000	1 719 280 000	-	1 719 280 000	1 719 280 000	1 719 280 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	385 042 336	284 000 000	-	284 000 000	284 000 000	284 000 000	385 042 336	284 000 000	-	284 000 000	284 000 000	284 000 000
22.766: Protection Sociale	27 878 125 883	26 427 929 651	395 296 231	26 823 225 883	26 823 225 883	26 823 225 883	27 878 125 883	26 427 929 651	395 296 231	26 823 225 883	26 823 225 883	26 823 225 883
Titre 2. Dépenses de personnel	283 478 491	283 478 491	-	283 478 491	283 478 491	283 478 491	283 478 491	283 478 491	-	283 478 491	283 478 491	283 478 491
Titre 3. Dépenses de biens et services	75 000 000	1 075 000 000	-	1 075 000 000	1 075 000 000	1 075 000 000	75 000 000	1 075 000 000	-	1 075 000 000	1 075 000 000	1 075 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	27 464 747 392	25 069 451 160	395 296 231	25 464 747 392	25 464 747 392	25 464 747 392	27 464 747 392	25 069 451 160	395 296 231	25 464 747 392	25 464 747 392	25 464 747 392
Titre 5. Dépenses d'investissement	54 900 000	-	-	-	-	-	54 900 000	-	-	-	-	-
22.773: Pilotage et soutien à la politique de la prévoyance sociale	1 738 936 334	1 147 996 050	-	1 147 996 050	1 147 996 050	1 147 996 050	1 738 936 334	1 147 996 050	-	1 147 996 050	1 147 996 050	1 147 996 050
Titre 2. Dépenses de personnel	658 316 348	847 996 050	-	847 996 050	847 996 050	847 996 050	658 316 348	847 996 050	-	847 996 050	847 996 050	847 996 050
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	542 818 182	-	-	-	-	-	542 818 182	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	337 801 804	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	337 801 804	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Total pour la mission Prévoyance sociale	44 168 357 932	42 476 061 749	562 696 231	43 038 757 980	43 038 757 980	43 038 757 980	44 168 357 932	42 476 061 749	562 696 231	43 038 757 980	43 038 757 980	43 038 757 980
Titre 2. Dépenses de personnel	11 920 774 471	12 810 454 173	-	12 810 454 173	12 810 454 173	12 810 454 173	11 920 774 471	12 810 454 173	-	12 810 454 173	12 810 454 173	12 810 454 173
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 075 593 748	1 992 876 417	-	1 992 876 417	1 992 876 417	1 992 876 417	1 075 593 748	1 992 876 417	-	1 992 876 417	1 992 876 417	1 992 876 417
Titre 4. Dépenses de transfert	30 394 245 574	27 288 731 159	562 696 231	27 851 427 391	27 851 427 391	27 851 427 391	30 394 245 574	27 288 731 159	562 696 231	27 851 427 391	27 851 427 391	27 851 427 391
Titre 5. Dépenses d'investissement	777 744 140	384 000 000	-	384 000 000	384 000 000	384 000 000	777 744 140	384 000 000	-	384 000 000	384 000 000	384 000 000

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROGRAMME PROTECTION ET PROMOTION DE LA FAMILLE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Protection et Promotion de la Famille (PPF) comprend quatre (4) Directions Générales mettant en œuvre les politiques publiques en matière de : protection de la famille, des droits du Conjoint Survivant et de l'Orphelin, de la Promotion des Droits, des initiatives économiques des Femmes et du Genre, et la promotion de l'égalité des chances et d'inclusion sociale

Ces Directions Générales sont les suivantes : la Direction Générale de la Famille (DGF), la Direction Générale de la Protection de la Veuve et de l'Orphelin (DGPVO), la Direction Générale de la Promotion de la Femme et du Genre (DGPFG) et la Direction Générale de l'Égalité des Chances.

Ces actions portent Essentiellement sur les cibles suivantes :

- **Pour la Protection de la Famille :**
 - le Père ;
 - la Mère ;
 - l'Enfant ;
 - le Jeune garçon père (jusqu'à 25 ans) ;
 - la Jeune fille mère (jusqu'à 25 ans) ;
 - la Personne Âgée.
- **Pour la protection des droits du Conjoint survivant et de l'Orphelin :**
 - la Veuve ;
 - le Veuf ;
 - l'Orphelin de moins 21 ans.
- **Pour la Promotion des Droits sociaux économiques de la Femme et du Genre :**
 - la Femme ;
 - la Femme victime de violence ;
 - la Femme Rurale ;
 - la Femme vivant en zone forestière (autochtone) ;
 - la Mère Célibataire (de 26 à 45 ans).
- **Pour l'Égalité des Chances et l'Inclusion Sociale :**
 - les Personnes vivant avec un handicap ;
 - les peuples autochtones ;
 - les personnes victimes de discrimination.

Le responsable de ce programme (RPROG) est le **Directeur Général de la Promotion de la Femme et du Genre**.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme **Protection et Promotion de la Famille** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action Famille et enfant	3	9		33	1	0
Action Personnes âgées	1	0	2	0	0	0
Action Appui aux conjoints survivants et orphelins	3		4	0	0	0
Action Promotion de la femme et intégration du Genre	2	0	6	0	0	0
Total	9	9	21	33	1	0

NB : il existe un Opérateur « Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) » logé dans le Programme Protection Sociale qui travaille avec le programme dans le cadre des filets sociaux.

ACTION N° 1 : prise en charge et protection de la Famille et de l'Enfant

L'action "Prise en charge et protection de la Famille et de l'Enfant" assure la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique publique de la famille et de l'enfant.

A cet effet, elle propose toutes les mesures ou les actions de nature à favoriser la promotion, la consolidation, l'épanouissement et l'amélioration de la couverture sociale de la famille et de l'enfant. Elle initie et conduit des études prospectives en matière de stratégie et de politique de protection de la famille.

A ce titre, elle mène activités suivantes :

En matière de prise en charge et de protection de la Famille, les activités ci-dessous sont portées par la Direction de la protection de la famille :

- initiation des projets de textes législatifs et réglementaires ;
- l'accompagnement psychosocial des familles (père, mère, enfant) à travers l'écoute, le conseil et l'orientation ;
- la promotion des droits de la famille et la préservation des valeurs familiales ;
- les sensibilisations sur les fléaux et phénomènes sociaux, notamment :
 - les grossesses précoces ;
 - la sexualité précoce ;
 - les violences faites aux enfants et aux familles ;
 - la déperdition scolaire.
- le renforcement des capacités sur la prise en charge des cibles ;
- l'accompagnement des familles économiquement faibles ;
- la sensibilisation sur les droits de la famille et les responsabilités parentales,
- les sensibilisations sur le mariage civil et coutumier ;
- la réalisation des enquêtes sociales ;
- l'identification des cibles ;
- la participation aux conférences internationale sur les droits de la famille
- la célébration de la journée internationale des familles ;
- la mise en place d'une base de données sur les familles en détresse ;
- la célébration de la fête des pères.

En matière de protection de l'enfant, les activités ci-dessous sont portées par la Direction de l'éducation et de l'assistance aux familles :

- la conception et l'élaboration des plans et stratégies de protection de l'enfant ;
- la promotion des droits de l'enfant ;
- La contribution au suivi de la mise en œuvre des Conventions Internationales relatives à la protection de l'enfant ;
- la contribution à l'élaboration des rapports internationaux sur les droits de l'enfant ;
- l'actualisation et la production du rapport annuel des indicateurs de protection de l'enfant ;
- le renforcement des capacités des acteurs du système de prise en charge de l'enfant ;
- la prise en charge des enfants des jeunes filles mères et jeunes garçons pères ;
- l'appui à la scolarisation et à l'autonomisation de la jeune fille mère et du jeune garçon père ;
- la mise en place des structures de prise en charge de la petite enfance ;
- l'identification des jeunes filles mères et jeunes garçons pères ;
- la contribution à la lutte contre les violences faites aux enfants ;
- la participation aux conférences internationales sur les droits de l'enfant ;
- la mise en place d'une base de données sur les indicateurs de protection de l'enfant ;
- la célébration de la journée de l'enfant.

ACTION N° 2 : accompagnement et assistance à la personne âgée

Cette action contribue à la protection et à la prise en charge globale des personnes âgées. La Direction Générale de la Famille participe à l'opérationnalisation de cette politique publique.

En matière de la personne âgée, les activités ci-dessous sont portées par la Direction Générale de la Famille.

- l'opérationnalisation de la stratégie nationale de prise en charge de la personne âgée à travers :
 - l'identification, enregistrement et création d'une base de données des personnes âgées ;
 - l'amélioration des conditions et du cadre de vie des personnes âgées ;
 - la mise en place des maisons de vie des personnes âgées ;
 - l'assistance à la personne âgée ;
 - l'accompagnement psychosocial de la personne âgée ;
 - le renforcement des capacités des acteurs de prise en charge des personnes âgées ;
 - la sensibilisation sur les droits des personnes âgées ;
 - la lutte contre les violences liées à l'âge ;
 - la vulgarisation de l'approche soins intégrés pour la prise en charge de la personne âgée ;
 - la participation aux conférences internationales sur les droits de la personne âgée ;
 - la réalisation des enquêtes sociales ;
 - la célébration des journées de la personne âgée.

Au niveau déconcentré, la Direction Générale de la Famille est représentée dans les différentes provinces du Gabon par les Services Provinciaux qui mettent en œuvre au quotidien les missions de ladite direction générale.

ACTION N° 3 : appui et promotion des droits du conjoint survivant et de l'orphelin

La Direction Générale de la Protection du Conjoint Survivant et de l'Orphelin a pour mission de concevoir, mettre en œuvre et suivre la politique du Ministère en matière de protection du conjoint survivant et de l'orphelin. Coordonne et exécute les activités en matière de protection du conjoint survivant et de l'orphelin. A ce titre, l'action appui aux conjoints survivants et orphelins contribue à :

Direction de l'assistance de la veuve et de l'orphelin

- l'assistance juridico administrative et psycho-sociale du Conjoint Survivant et de l'orphelin ;
- l'accompagnement des conjoints survivants et des orphelins dans la résolution des conflits liés à la succession
- la lutte contre la spoliation
- la prise en charge et l'aide à l'autonomisation des conjoints survivants vulnérables ;
- la révision et l'élaboration des textes réglementaires et législatifs en faveur du Conjoint survivant et orphelins.

Direction de l'éducation et de la communication

- l'aide à la scolarisation et à la formation des orphelins et enfants vulnérables ;
- la communication, la sensibilisation et la vulgarisation des droits et devoirs du Conjoint Survivant et de l'orphelin ;
- la lutte contre la précarité de cette catégorie de population en détresse.

Direction des Enquêtes et des Statistiques.

- la tenue d'un fichier national actualisé des conjoints survivants et des orphelins ;

Et dans les neuf provinces par les services provinciaux de la famille

La Direction Générale de la Promotion de la Femme et du Genre a pour mission de mettre en œuvre la politique gouvernementale en matière de promotion de la femme et du Genre. A ce titre, elle initie, propose des mesures pour promouvoir les droits de la femme et facilite la prise en compte du Genre dans les politiques publiques, parmi lesquels :

Direction de la Promotion Citoyenne Economique et Sociale (DPCES) :

- la promotion intégrale des droits économiques et politiques de la femme à travers les célébrations des Journées :
 - la journée Internationale de la femme rurale ;
 - la journée Nationale de la femme gabonaise ;
 - la fête des mères.
- l'autonomisation économique de la femme (formations professionnelles, appui aux initiatives des femmes rurales et celles vivant en zones forestières, des mères célibataires économiquement faibles) ;
- construction des centres et points d'autonomisation ;
- actions de solidarité en faveur des femmes économiquement faibles et remise des kits dans les 9 provinces
- conception.

Direction de la Condition Féminine (DCF) la promotion intégrale des droits économiques et politiques de la femme à travers les célébrations des Journées :

- la journée Internationale des droits de la Femme;
- la journée Panafricaine de la femme;
- la journée Internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes ;
- organisation d'ateliers de renforcement des capacités des agents dans le domaine de compétence ;
- accompagnement juridico-social des femmes victimes de violence
- prise en charge sociale des femmes victimes des violences (Identification des cibles et des besoins).

Direction Générale de la Promotion de la Femme et du Genre :

- l'intégration du Genre dans les programmes, politique de développement et les finances publique
- équipement en matériels informatiques et bureautiques des agents ;
- production des rapports sur les engagements du Gabon en matière des droits des femmes et du genre (Le Rapport Beijing
- rapport CEDEF, le rapport sur la 1325, le protocole de Maputo...)
- participation aux forums et conférences statutaires des organisations des Nations Unis et l'union africaine.

Direction des études, de l'information et de la statistique :

- Conception d'une base de données dynamique et digitalisée sur les femmes
- Campagnes et action de communication pour le changement de comportement sociales pour lutter contre toutes les formes de violences et de discrimination à l'égard des femmes.

Les Centres de Protection et de Promotion Sociales pour la Prise en charge des Femmes Victimes de Violences.

- la prise en charge sociale et économique des victimes de violences basées sur le genre ;
- accompagnement juridico-administrative des victimes de violences basées sur le genre

Il est à noter que les actions de Promotion de la Femme et du Genre sont relayées au niveau provincial par les Services Provinciaux de la Famille et de la Promotion de la Femme.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- la multiplication des situations de détresse ;
- la fragilisation du tissu familial ;
- l'affaiblissement des réseaux de solidarité;
- l'essor des organes associatifs non structurés, sans expertises ;
- l'absence de projets à fort impact social ;
- le non-respect des champs de compétences du programme par les autres entités administratives;
- les réaménagements successifs de l'administration des affaires sociales ;
- la montée significative des nouveaux fléaux sociaux ;
- l'état de vétusté et l'insuffisance des structures d'accueils des populations cibles ;
- l'accroissement de la paupérisation des populations ;
- l'environnement impacté par les violences ;
- l'accroissement des inégalités sociales.

Les populations cibles attendent du programme une amélioration de leurs conditions d'existence, une justice sociale, une prise en charge effective des situations d'exclusion, de détresse sociale, des services sociaux de proximités.

Le programme devrait impliquer davantage les partenaires au développement, les ONG et les associations dans la mise en œuvre de la politique de protection sociale et le respect des engagements internationaux, notamment les Objectifs du Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ratifiés et signés par le Gabon.

De manière plus spécifique, les organes associatifs attendent un soutien technique et financier aux projets et initiatives qu'ils mettent en œuvre.

Les autorités politiques, pour leur part, attendent du programme qu'il contribue au traitement et à la réduction des situations d'extrême pauvreté, de précarité et d'exclusion sociale et qu'il exprime la volonté de développer une politique d'autonomisation des populations cibles, plutôt que des actions d'assistance ponctuelle.

Des points forts à l'actif du programme :

- la présence des services sociaux sur toute l'étendue du territoire ;
- l'existence des textes juridiques nationaux et internationaux ;
- l'existence des stratégies et des programmes ;
- l'institutionnalisation du secours permanent et des aides techniques ;
- l'implication des populations dans la prise en compte de leurs préoccupations ;
- un appui technique des organisations nationales et internationales ;
- l'existence d'un plan d'action de coresponsabilité pour l'enregistrement des naissances au Gabon ;
- l'existence d'un fichier national des organes associatifs de l'action sociale ;
- l'existence des fichiers des cibles.

Parmi les manquements et difficultés à traiter prioritairement, il faut mentionner :

- manque de ressources humaines spécialisées (notamment les psychologues, les juristes) ;
- problème de décaissement ;
- absence d'un système d'information (un registre social) ;
- insuffisance de structures spécialisées ;
- dialogue de gestion conflictuel (manque de lisibilité dans l'exécution des filets sociaux)
- vacance de poste de responsabilité
- actualisation du cadre formel.

- Enjeu 1 : Réussir à concevoir, à mettre en œuvre et à évaluer des politiques d'insertion et de réinsertion des cibles, en étroite collaboration avec les autres administrations et les partenaires ;
- Enjeu 2 : assurer le bien-être des cibles par la réduction des inégalités, la promotion des droits, l'autonomisation pour susciter leur résilience ;
- Enjeu 3 : réussir l'autonomisation socio-économique des populations vulnérables ;
- Enjeu 4 : lutter contre les fléaux sociaux, la pauvreté et la précarité ;
- Enjeu 5 : améliorer et accentuer la protection du conjoint survivant et de l'orphelin ;
- Enjeu 6 : parvenir à réduire les violences faites aux femmes ;
- Enjeu 7 : réussir à insérer professionnellement les jeunes parents et les mères célibataires ;
- Enjeu 8 : contribuer à évaluer et à rendre compte de l'avancement des actions du gouvernement de la transition en matière d'égalité des chances et d'inclusion sociale.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles, des enfants en situation de vulnérabilité et à promouvoir leurs droits d'ici à 2027.

- Résultat annuel attendu 1 : 150 hommes et 150 femmes vulnérables sensibilisés dans les provinces du Moyen- Ogooué et Haut-Ogooué ;
- Résultat annuel attendu 2 : 150 hommes et 150 femmes vulnérables ont reçu un kit spécifique ;
- Résultat annuel attendu 3 : 100 acteurs dont 50 hommes et 50 femmes, du système de protection de l'enfant ont renforcé leurs capacités ;
- Résultat annuel attendu 4 : 100 familles, 100 enfants et 100 pères touchés lors des journées internationales commémorées

OBJECTIF N°2 : contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées en situation de vulnérabilité et à promouvoir leurs droits d'ici à 2027.

- Résultat annuel 1 : 150 hommes âgés et 150 femmes âgées identifiés
- Résultat annuel 2 : 150 hommes âgés et 150 femmes âgées accompagnées ;
- Résultat annuel 3 : 150 hommes âgés et 150 femmes âgées aidants familiaux et communautaires sensibilisés sur les violences à l'endroit des personnes âgées ;
- Résultat annuel attendu 4 : 150 hommes âgés et 150 femmes âgées impactés par la journée internationale des personnes âgées.

OBJECTIF N°3 : avoir réussi à accroître la protection des conjoints survivants et des orphelins, d'ici 2026.

- Résultat annuel attendu 1 : 100 femmes et 100 hommes sensibilisés sur le parcours administratif et juridique du conjoint survivant et de l'orphelin dans 2 provinces (Woleu-Ntem et Moyen-Ogooué);
- Résultat annuel attendu 2 : 100% du fichier des Conjoints Survivants et Orphelins actualisé (CSO) ;
- Résultat annuel attendu 3 : 100 veuves impactés par la journée Internationale des Veuves du 23 juin, et 100 orphelins impactés par la Journée Mondiale des Orphelins du SIDA, le 7 mai ;
- Résultat Annuel attendu 4 : 100 femmes et 100 hommes sensibilisés sur les modifications de la deuxième partie du code civil ;
- Résultat annuel attendu 5 : 50 femmes et 50 hommes formés pour le renforcement des capacités sur les normes et procédures de prise en charge des conjoints survivants et orphelins, et les réformes y relatives ;
- Résultat annuel attendu 6 : 50% de la stratégie nationale de prise en charge du conjoint survivant élaborée.

OBJECTIF N°4 : contribuer à la réduction des violences basées sur le genre, d'ici fin 2027

- Résultat annuel attendu 1 : 50 femmes et 50 hommes formés sensibilisés sur les lois 004 ; 005 ; 006/2021 ;
- Résultat annuel attendu 2 : 50 femmes et 50 hommes formés sur la prise en charge des violences basées sur le genre ;
- Résultat annuel attendu 3 : 1500 hommes et 1500 femmes enquêtés sur les VBG.
- Résultat annuel attendu 4 : 500 femmes et 500 hommes impactés pendant les 3 journées internationales.

OBJECTIF N°5 : contribuer à l'autonomisation politique, sociale et économique des femmes vulnérables, d'ici fin 2027

- Résultat annuel attendu 1 : 500 femmes et 500 hommes impactés pendant les 3 journées internationale et nationale
- Résultat annuel attendu 2 : 50 femmes bénéficié d'un appui ou d'un accompagnement technique dans le Grand Libreville ;
- Résultat annuel attendu 3 : 250 femmes sensibilisées et formées sur la transformation/technique culturelle/ commercialisation de produits/mentoring politique (Woleu-Ntem et Moyen-Ogooué)
- Résultat annuel attendu 4 : 50 jeunes femmes et 50 mères célibataires formés à la création des boutiques en ligne, flyers... Autonomisation par le digital (PROGAFED);
- Résultat annuel attendu 5 : 1500 jeunes filles et 500 mères célibataires touché par le dispositif infrastructurel de lutte contre précarité menstruelle en milieu rural pour améliorer leur condition d'apprentissage (étape 1) ;
- Résultat annuel attendu 7 : 50 agents femmes et 50 agents hommes du ministère sensibilisés sur l'approche genre.

OBJECTIF N°1 : contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles, des enfants en situation de vulnérabilité et à promouvoir leurs droits d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 150 hommes et 150 femmes vulnérables sensibilisés dans les provinces du Moyen- Ogooué et Haut-Ogooué ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 150 hommes et 150 femmes vulnérables reçoivent un kit spécifique ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 50 hommes et 50 femmes acteurs du système de protection de l'enfant renforcent leurs capacités ;
- **Résultat annuel attendu 4** : 100 familles, 100 enfants et 100 pères touchés lors des journées internationales commémorées.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de femmes sensibilisées dans les deux 2 provinces	Nombre	N/D	150	150	150	450
Nombre d'hommes sensibilisés dans les deux 2 provinces	Nombre	N/D	150	150	150	450
Nombre de femmes vulnérables reçoivent un kit spécifique	Nombre	N/D	N/D	150	150	150
Nombre d'hommes vulnérables reçoivent un kit spécifique	Nombre	N/D	N/D	150	150	150
Nombre d'acteurs hommes du système de protection de l'enfant reçoivent un renforcement de capacité	Nombre	N/D	N/D	50	50	50
Nombre d'acteurs femmes du système de protection de l'enfant reçoivent un renforcement de capacité	Nombre	N/D	N/D	50	50	50
Nombre de familles, touchés lors des journées internationales commémorées	Nombre	N/D	N/D	100	100	100
Nombre d'enfants touchés lors des journées internationales commémorées.	Nombre	N/D	N/D	100	100	100
Nombre de pères touchés lors des journées internationales commémorées.	Nombre	N/D	N/D	100	100	100

Source des données : les données proviennent des rapports d'activités des directions générales et autres administrations, des services déconcentrés, des associations, ONG et Fondations, des partenaires au développement, des rapports d'études, séminaires et colloques.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 150 hommes et 150 femmes vulnérables sensibilisés dans les provinces du Moyen-Ogooué et Haut-Ogooué

- Activité 1 : élaborer des Termes de références ;
- Activité 2 : organiser des causeries dans les provinces ;
- Activité 3 : établir les fiches de présence ;
- Activité 4 : produire les rapports d'activités ;
- Activité 5 : déplacement équipe projet.

Résultat annuel attendu 2 : 150 hommes et 150 femmes vulnérables reçoivent un kit spécifique ;

- Activité 1 : élaborer des Termes de références ;
- Activité 2 : effectuer les missions de terrain ;
- Activité 3 : louer les véhicules ;
- Activité 4 : acheter le carburant ;
- Activité 5 : choisir les prestataires ;
- Activité 6 : commander des kits ;
- Activité 7 : déployer les kits

Résultat annuel attendu 3 : 50 hommes et 50 femmes acteurs du système de protection de l'enfant renforcent leurs capacités ;

- Activité 1 : élaborer les Termes de références ;
- Activité 2 : organiser l'atelier ;
- Activité 3 : gérer l'activité ;
- Activité 4 : faire la commande des fournitures ;
- Activité 5 : rédiger le rapport d'activités.

Résultat annuel attendu 4 : 100 familles, 100 enfants et 100 pères touchés lors des journées internationales commémorées.

- Activité 1 : élaborer les Termes de références ;
- Activité 2 : gérer l'organisation des cérémonies ;
- Activité 3 : louer la salle ;
- Activité 4 : garantir les commodités des participants ;
- Activité 5 : produire les supports de communication.

Précisions méthodologiques :

Les indicateurs 1 & 2 : donnent le nombre de personnes vulnérables sensibilisés dans les provinces du Moyen-Ogooué et Haut-Ogooué ;

Les indicateurs 3 & 4 : donnent le nombre de personnes vulnérables qui reçoivent un kit spécifique ;

Les indicateurs 5 & 6 donnent le nombre d'acteurs du système de protection de l'enfant qui bénéficient d'un renforcement de capacité ;

Les indicateurs 7, 8 & 9 : donnent le nombre de personnes impactés lors de la célébration des journées.

Contributions des opérateurs/partenaires :

Opérateur 1 : Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS)

- Activité 1 : mettre en œuvre les actions de prévention, d'éducation et d'information de nature à améliorer l'état de santé des populations ;
- Activité 2 : créer des intérêts communs, des attentes provinciales et départementaux.

Partenaire 2 : Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

- Activité 1 : identifier les priorités et instaurer des stratégies ;
- Activité 2 : fournir des conseils techniques essentiels, des fournitures et des ressources financières.

OBJECTIF N°2 : contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées en situation de vulnérabilité et promouvoir leurs droits d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel 1** : 150 hommes âgés et 150 femmes âgées identifiés ;
- **Résultat annuel 2** : 150 hommes âgés et 150 femmes âgées accompagnées ;
- **Résultat annuel 3** : 150 hommes âgés et 150 femmes âgées aidants familiaux et communautaires sensibilisés sur les violences à l'endroit des personnes âgées ;
- **Résultat annuel attendu 4** : 150 hommes âgés et 150 femmes âgées impactées par la journée internationale des personnes âgées.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de d'hommes âgés identifiés	Nombre	N/D	N/D	150	150	150
Nombre de femmes âgés identifiés	Nombre	N/D	N/D	150	150	150
Nombre d'hommes âgés accompagnés	Nombre	N/D	N/D	150	150	150
Nombre de femmes âgés accompagnés	Nombre	N/D	N/D	150	150	150
Nombre d'hommes âgés aidants familiaux et communautaires sensibilisés sur les violences à l'endroit des personnes âgées ;	Nombre	N/D	N/D	150	150	150
Nombre de femmes âgées aidants familiaux et communautaires sensibilisés sur les violences à l'endroit des personnes âgées ;	Nombre	N/D	N/D	150	150	150
Nombre d'hommes âgés impactés par la journée internationale des personnes âgées	Nombre	N/D	N/D	ND	150	150
Nombre de femmes âgées impactés par la journée internationale des personnes âgées	Nombre	N/D	N/D	ND	150	150

Source des données : Les données proviennent des rapports d'activités des directions générales et autres administrations, des services déconcentrés, des associations, ONG communautés familles, des partenaires au développement, des rapports d'études, séminaires et colloques.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel 1 : 150 hommes âgés et 150 femmes âgées identifiés

- Activité 1 : élaborer les termes de références ;
- Activité 2 : déployer les enquêteurs et superviseurs ;
- Activité 3 : Outils de collecte des données sur les besoins spécifiques des personnes âgées ;
- Activité 4 : organiser les missions de terrain ;
- Activité 5 : louer les véhicules ;
- Activité 6 : produire le rapport d'activités.

Résultat annuel 2 : 150 hommes âgés et 150 femmes âgées accompagnées ;

- Activité 1 : élaborer les termes de références ;
- Activité 2 : acheter et transporter les kits ;
- Activité 3 : organiser les missions de terrain ;

Résultat annuel 3 : 150 hommes âgés et 150 femmes âgées aidants familiaux et communautaires sensibilisés sur les violences à l'endroit des personnes âgées ;

- Activité 1 : concevoir et produire les documents de sensibilisation ;
- Activité 2 : organiser les missions de terrain ;
- Activité 3 : organiser les formations des travailleurs sociaux ;
- Activité 4 : produire un rapport d'activités.

Résultat annuel attendu 4 : 150 hommes âgés et 150 femmes âgées impactés par la journée internationale des personnes âgées.

- Activité 1 : élaborer les termes de références ;
- Activité 2 : louer la salle ;
- Activité 3 : gérer l'activité et la cérémonie.

Précisions méthodologiques :

Les indicateurs 1 & 2 : donnent le nombre, de personnes âgées identifiées ;

Les indicateurs 3 & 4 : donnent le nombre de personnes âgées accompagnées ;

Les indicateurs 5 et 6 : donnent le nombre de personnes âgées aidants familiaux et communautaires sensibilisés sur les violences à l'endroit des personnes âgées ;

Les indicateurs 7 et 8 : donnent le nombre personnes âgées impactées par la journée internationale des personnes âgées.

Contributions des opérateurs/partenaires :

Opérateur : Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS)

- Activité 1 : mettre en œuvre les actions de prévention, d'éducation et d'information de nature à améliorer l'état de santé des populations ;
- Activité 2 : identifier les cibles ;
- Activité 3 : liquider les filets sociaux.

OBJECTIF N°3 : avoir réussi à accroître la protection des conjoints survivants et des orphelins, d'ici fin 2026

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1 :** 100 femmes et 100 hommes sensibilisés sur le parcours administratif et juridique du conjoint survivant et de l'orphelin dans 2 provinces (Woleu-Ntem et Moyen-Ogooué);
- **Résultat annuel attendu 2 :** 100% du fichier des Conjoints Survivants et Orphelins actualisé (CSO) ;
- **Résultat annuel attendu 3 :** 100 veuves impactés par la journée Internationale des Veuves du 23 juin, et 100 orphelins impactés par la Journée Mondiale des Orphelins du SIDA, le 7 mai ;
- **Résultat Annuel attendu 4 :** 100 femmes et 100 hommes sensibilisés sur les modifications de la deuxième partie du code civil ;
- **Résultat annuel attendu 5 :** 50 femmes et 50 hommes formés pour le renforcement des capacités sur les normes et procédures de prise en charge des conjoints survivants et orphelins, et les réformes y relatives ;
- **Résultat annuel attendu 6 :** 50% de la stratégie nationale de prise en charge du conjoint survivant élaborée.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de femmes sensibilisés sur le parcours administratif et juridique du conjoint survivant et de l'orphelin dans 2 provinces (Woleu-Ntem et Moyen-Ogooué).	Nombre	N/D	N/D	100	100	200
Nombre d'hommes sensibilisés sur le parcours administratif et juridique du conjoint survivant et de l'orphelin dans 2 provinces (Woleu-Ntem et Moyen-Ogooué).	Nombre	N/D	N/D	100	100	200
Le pourcentage d'actualisation du fichier des Conjoints Survivants et Orphelins actualisé (CSO).	%	100	100	100	100	100
200 veuves impactés par la journée Internationale des Veuves du 23 juin, et 200 orphelins impactés par la Journée Mondiale des Orphelins du SIDA, Nombre de veuves impactés par la célébration de la journée internationale des veuves.	Nombre	N/D	N/D	200	200	400
Nombre d'orphelins impactés par la Journée Mondiale des Orphelins du SIDA.	Nombre	N/D	N/D	200	200	400
Nombre de femmes et d'hommes sensibilisés sur les modifications de la deuxième partie du code civil.	Nombre	N/D	N/D	100	100	200
Nombre d'hommes sensibilisés sur les modifications de la deuxième partie du code civil.	Nombre	N/D	N/D	100	100	200
Nombre de femmes formées sur les normes et procédures de prise en charge des conjoints survivants et orphelins, et les réformes y relatives.	Nombre	N/D	N/D	50	50	100
Nombre d'hommes formés sur les normes et procédures de prise en charge des conjoints survivants et orphelins, et les réformes y relatives.	Nombre	N/D	N/D	50	50	100
Le pourcentage d'élaboration de la stratégie nationale de prise en charge du conjoint survivant.	Nombre	N/D	N/D	50	50	100

Source des données : Direction Générale de la Protection de la Veuve et de l'Orphelin

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 100 femmes et 100 hommes sensibilisés sur le parcours administratif et juridique du conjoint survivant et de l'orphelin dans 2 provinces (Woleu-Ntem et Moyen-Ogooué).

- Activité 1 : élaborer les Termes de références ;
- Activité 2 : organiser les missions de terrain ;
- Activité 3 : louer les véhicules ;
- Activité 4 : produire les supports de communication.

Résultat annuel attendu 2 : 100% du fichier des Conjoints Survivants et Orphelins actualisé (CSO).

- Activité 1 : élaborer les Termes de références ;
- Activité 2 : organiser les missions de terrain ;
- Activité 3 : louer les véhicules ;
- Activité 4 : produire les supports de communication.

Résultat annuel attendu 3 : 100 veuves impactés par la journée Internationale des Veuves du 23 juin, et 100 orphelins impactés par la Journée Mondiale des Orphelins du SIDA, le 7 mai :

- Activité 1 : élaborer les Termes de références ;
- Activité 2 : organiser les missions de terrain ;
- Activité 3 : louer les véhicules ;
- Activité 4 : produire les supports de communication.

Résultat Annuel attendu 4 : 100 femmes et 100 hommes sensibilisés sur les modifications de la deuxième partie du code civil :

- Activité 1 : élaborer les Termes de références ;
- Activité 2 : organiser les missions de terrain ;
- Activité 3 : louer les véhicules ;
- Activité 4 : produire les supports de communication.
- Activité 5 : rédiger le rapport d'activités.

Résultat annuel attendu 5 : 50 femmes et 50 hommes formés pour le renforcement des capacités sur les normes et procédures de prise en charge des conjoints survivants et orphelins, et les réformes y relatives :

- Activité 1 : élaborer les Termes de références ;
- Activité 2 : organiser les missions de terrain ;
- Activité 3 : louer les véhicules ;
- Activité 4 : produire les supports de communication.
- Activité 5 : rédiger le rapport d'activités.

Résultat annuel attendu 6 : 50% de la stratégie nationale de prise en charge du conjoint survivant élaborée.

- Activité 1 : élaborer les Termes de références ;
- Activité 2 : organiser un atelier de validation technique ;
- Activité 3 : produire les supports de communication ;
- Activité 3 : gérer l'activité.

Précisions méthodologiques :

Les indicateurs 1 & 2 : donnent le nombre de personnes sensibilisés sur le parcours administratif et juridique du conjoint survivant et de l'orphelin dans 2 provinces ;

L'Indicateur 3, donne le pourcentage d'actualisation du fichier des Conjoints Survivants et Orphelins ;

L'indicateurs 4 et 5 donnent le nombre de veuves impactés par la journée Internationale des Veuves du 23 juin, et le nombre d'orphelins impactés par la Journée Mondiale des Orphelins du SIDA, le 7 mai ;

Les indicateurs 6 & 7 : donnent le nombre de personnes sensibilisés sur les modifications de la deuxième partie du code civil ;

Les indicateurs 8 & 9 : donnent le nombre d'agents formés sur les normes et procédures de prise en charge des conjoints survivants et orphelins, et les réformes y relatives ;

L'indicateur 10 : donne le pourcentage de la stratégie nationale de prise en charge du conjoint survivant

Contributions des opérateurs/partenaires :

Opérateur : CNAMGS

- Activité : liquider les filets sociaux.

Partenaire : Observatoire National de Protection des Droits de la Famille (ONPDF)

- Activité : appui à l'élaboration des bases de données.

OBJECTIF N°4 : contribuer à la réduction des violences basées sur le genre (VBG), d'ici fin 2027.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1 :** 100 femmes, 100 hommes, 100filles ;100 garçons sensibilisés sur le corpus juridique de lutte contre les violences basées sur le genre ;
- **Résultat annuel attendu 2 :** 100 acteurs femmes et 100 acteurs hommes formés sur la prise en charge des victimes de violences basée sur le genre ;
- **Résultat annuel attendu 3 :** 1000 hommes ,1000 femmes, 500filles et 500 garçons enquêtés sur les VBG
- **Résultat annuel attendu 4 :** 300 femmes ,300 hommes, 200filles et 200 garçons impactés pendant les 3 journées internationales.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'hommes sensibilisés sur le corpus juridique de lutte contre les violences basées sur le genre.	Nombre	N/D	N/D	100	100	100
Nombre de femmes sensibilisées sur le corpus juridique de lutte contre les violences basées sur le genre.	Nombre	N/D	N/D	100	100	100
Nombre de filles sensibilisées sur le corpus juridique de lutte contre les violences basées sur le genre.	Nombre	N/D	N/D	100	100	100
Nombre de garçons sensibilisés sur le corpus juridique de lutte contre les violences basées sur le genre.	Nombre	N/D	N/D	100	100	100
Nombre d'acteurs femmes formées sur la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre.	Nombre	N/D	N/D	100	100	100
Nombre d'acteurs hommes formés sur la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre.	Nombre	N/D	N/D	100	100	100
Nombre d'homme, enquêtés sur les VBG.	Nombre	N/D	N/D	1 000	1 000	1 000
Nombre de femmes, enquêtées sur les VBG.	Nombre	N/D	N/D	1 000	1 000	1 000
Nombre de filles, enquêtées sur les VBG.	Nombre	N/D	N/D	500	500	500
Nombre de garçons, enquêtées sur les VBG.	Nombre	N/D	N/D	500	500	500
Nombre de femmes impactées pendant les 3 journées internationales.	Nombre	N/D	N/D	300	300	300
Nombre d'hommes impactés pendant les 3 journées internationales.	Nombre	N/D	N/D	300	300	300
Nombre de filles impactées pendant les 3 journées internationales.	Nombre	N/D	N/D	200	200	200
Nombre de garçons impactés pendant les 3 journées internationales.	Nombre	N/D	N/D	200	200	200

Source des données : Direction Générale de la Promotion de la Femme et du Genre

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 100 femmes, 100 hommes, 100filles ;100 garçons sensibilisés sur le corpus juridique de lutte contre les violences basées sur le genre :

- Activité 1 : élaborer les termes de références ;
- Activité 2 : mettre en place de l'équipe de sensibilisation ;
- Activité 3 : former l'équipe de sensibilisation ;
- Activité 4 : élaborer et imprimer les supports de communication ;
- Activité 5 : gérer l'activité ;
- Activité 6 : organiser les missions de terrain ;
- Activité 7 : garantir les commodités locales.

Résultat annuel attendu 2 : 100 acteurs femmes et 100 acteurs hommes formés sur la prise en charge des victimes de violences basée sur le genre :

- Activité 1 : élaborer les termes de références ;
- Activité 2 : garantir les commodités des formateurs ;
- Activité 3 : gérer l'activité ;
- Activité 3 : reprographier le guide de prise en charge.

Résultat annuel attendu 3 : 1000 hommes ,1000 femmes, 500filles et 500 garçons enquêtés sur les VBG :

- Activité 1 : élaborer les termes de références ;
- Activité 2 : former l'équipe de sensibilisation ;
- Activité 3 : recruter les consultants, les enquêteurs et les superviseurs ;
- Activité 4 : organiser l'atelier de lancement et de validation des outils ;
- Activité 5 : organiser l'atelier de finalisation et de validation du rapport ;
- Activité 6 : élaborer et imprimer le rapport d'enquête ;
- Activité 7 : organiser les missions de terrain ;
- Activité 8 : garantir les commodités locales.

Résultat annuel attendu 4 : 300 femmes ,300 hommes, 200filles et 200 garçons impactés pendant les 3 journées internationales :

- Activité 1 : élaborer les termes de références ;
- Activité 2 : gérer l'activité ;
- Activité 3 : recruter les personnes ressources ;
- Activité 4 : reprographier les documents ;
- Activité 5 : mettre en place des comités d'organisation par journée.

Précisions méthodologiques :

Les 'indicateurs 1,2 ,3 & 4 renseignent sur le nombre d'hommes, femmes, filles et garçons sensibilisés sur le corpus juridique de lutte contre les violences basées sur le genre ;

Les indicateurs 5 & 6 renseignent sur le nombre d'acteurs de prise en charge des victimes de violences basées sur le genre hommes et femmes formés.

Les 'indicateurs 7,8 ,9 &10 renseignent sur le nombre d'hommes, de femmes, de filles et de garçons enquêtés sur les VBG (échantillonnage)

Les 'indicateurs11,12, 13 & 14 renseignent sur le nombre de personnes impactés sur par la célébration des trois journées internationales sur les droits de la femme.

Contributions des opérateurs/partenaires :

Partenaire 1 : Observatoire National de Protection des Droits de la Famille (ONPDF)

- Activité 1 : fournir le renseignement en matière de statistiques ;
- Activité 2 : appui dans l'élaboration des différentes études ;
- Activité 3 : appui à l'élaboration des bases de données.

Opérateur 2 : Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS)

- Activité : liquider les Filets Sociaux.

OBJECTIF N°5 : contribuer à l'autonomisation politique, sociale et économique des femmes vulnérables, d'ici fin 2027.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 500 femmes et 500 hommes impactés pendant les 3 journées internationale et nationale
- **Résultat annuel attendu 2** : 50 femmes bénéficié d'un appui ou d'un accompagnement technique dans le Grand Libreville ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 250 femmes sensibilisées et formées sur la transformation/technique culturale/ commercialisation de produits/mentoring politique (Woleu-Ntem et Moyen-Ogooué)
- **Résultat annuel attendu 4** : 50 jeunes femmes et 50 mères célibataires f formés à la création des boutiques en ligne, flyers... Autonomisation par le digital (PROGAFED) ;
- **Résultat annuel attendu 5** : 1 500 jeunes filles et 500 mères célibataires touché par le dispositif infrastructurel de lutte contre précarité menstruelle en milieu rural pour améliorer leur condition d'apprentissage (étape 1) ;
- **Résultat annuel attendu 7** : 50 agents femmes et 50 agents hommes) du ministère sensibilisé sur l'approche genre.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de femmes impactées lors des célébrations des journées nationales et internationales.	Nombre	N/D	N/D	100	100	200
Nombre de d'hommes impactés lors des célébrations des journées nationales et internationales.	Nombre	N/D	N/D	100	100	200
Nombre de femmes sensibilisées et formées sur la transformation/technique culturale/ commercialisation de produits/mentoring dans les provinces du (Woleu-Ntem et Moyen-Ogooué).	Nombre	N/D	N/D	250	250	500
Nombre de femmes formés à la création des boutiques en ligne, flyers... Autonomisation par le digital (PROGAFED).	Nombre	N/D	N/D	50	50	100
Nombre de mères célibataires formés à la création des boutiques en ligne, flyers Autonomisation par le digital (PROGAFED).	Nombre	N/D	N/D	50	50	100
Nombre jeunes filles touché par le dispositif infrastructurel de lutte contre précarité menstruelle en milieu rural (étape 1).	Nombre	ND	4	41 500	4	4
Nombre de mères célibataires touché par le dispositif infrastructurel de lutte contre précarité menstruelle en milieu rural pour (étape 1) ;	Nombre	N/D	N/D	100 500	120	300
Nombre d'agents du Ministère (femme/homme) formés en intégration du prisme genre dans les politiques et les programmes sociaux, économiques et finances publiques (phase pilote)	Nombre	N/D	N/D	100 500	120	300
Nombre de femmes agents du ministère sensibilisés sur l'approche genre.	Nombre	N/D	N/D	50	0	50
Nombre hommes agents du ministère sensibilisés sur l'approche genre	Nombre	N/D	N/D	50	0	50

Source des données : Direction de la Promotion Citoyenne, Economique et Sociale

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 500 femmes et 500 hommes impactés pendant les 3 journées internationale et nationale

- Activité 1 : élaborer la note conceptuelle / interministérielle ;
- Activité 2 : gérer l'activité ;
- Activité 3 : recruter et garantir les honoraires des personnes ressources / panelistes / experts /spécialistes ;
- Activité 4 : location véhicule/Bus/Canter ;
- Activité 5 : frais de mission / contentement de l'équipe projet.

Résultat annuel attendu 2 : 50 femmes bénéficié d'un appui ou d'un accompagnement technique dans le Grand Libreville :

- Activité 1 : élaborer la note conceptuelle / interministérielle ;
- Activité 2 : effectuer la mission de prospection des besoins des cibles ;
- Activité 3 : gérer l'activité ;
- Activité 4 : location véhicule/Bus/Canter.

Résultat annuel attendu 3 : 250 femmes sensibilisées et formées sur la transformation/technique culturelle/commercialisation de produits/mentoring politique (Woleu-Ntem et Moyen-Ogooué)

- Activité 1 : élaborer les termes de références ;
- Activité 2 : gérer l'activité ;
- Activité 3 : former les agents sensibilisateurs ;
- Activité 4 : effectuer les missions de terrain ;
- Activité 5 : communiquer ;
- Activité 6 : acheter le matériel de formation.

Résultat annuel attendu 4 : 50 jeunes femmes et 50 mères célibataires formés à la création des boutiques en ligne, flyer, autonomisation par le digital (PROGAFED) :

- Activité 1 : élaborer les termes de références ;
- Activité 2 : gérer l'activité ;
- Activité 3 : effectuer les missions de terrain.

Résultat annuel attendu 5 : 1500 jeunes filles et 500 mères célibataires touché par le dispositif infrastructurel de lutte contre précarité menstruelle en milieu rural pour améliorer leur condition d'apprentissage (étape 1) :

- Activité : acheter le matériel de formation.

Résultat annuel attendu 7 : 50 agents femmes et 50 agents hommes du ministère sensibilisés sur l'approche genre :

- Activité 1 : journée célébrée ;
- Activité 2 : sensibilisé et avoir promu des femmes aux métiers dévolus aux hommes ;
- Activité 3 : appui et financement des projets des femmes vulnérables.

Précisions méthodologiques :

Les indicateurs 1 & 2 donnent l'information sur le nombre d'hommes et de femmes impactés par la célébration des journées ;

L'indicateur 3 donne l'information sur le nombre de femmes qui bénéficieront d'un accompagnement technique dans le grand Libreville ;

L'indicateur 4 donne le nombre de femme sensibilisées et formées sur la transformation/technique culturelle/commercialisation de produits/mentoring politique ;

Les indicateurs 5 & 6 donnent les informations sur les jeunes femmes et mères célibataires qui bénéficieront des formations sur la création des boutiques en lignes ;

Les indicateurs 7 & 8 précisent le nombre de jeunes filles et mères célibataires touchées par le dispositif infrastructurel de lutte contre précarité menstruelle en milieu rural pour améliorer leur condition d'apprentissage (étape 1) ;

Les indicateurs 9 & 10 précisent le nombre d'agents hommes et femmes sensibilisés sur l'approche genre.

Contributions des opérateurs/partenaires :

Opérateur : CNAMGS

- Activité : financer les formations professionnelles dans le cadre des filets sociaux.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
22.752.1: Famille et enfant	6 581 698 487	6 301 581 156	167 400 000	6 468 981 156	6 468 981 156	6 468 981 156	6 581 698 487	6 301 581 156	167 400 000	6 468 981 156	6 468 981 156	6 468 981 156
Titre 2. Dépenses de personnel	5 851 204 739	5 851 204 739	-	5 851 204 739	5 851 204 739	5 851 204 739	5 851 204 739	5 851 204 739	-	5 851 204 739	5 851 204 739	5 851 204 739
Titre 3. Dépenses de biens et services	283 093 748	170 376 418	-	170 376 418	170 376 418	170 376 418	283 093 748	170 376 418	-	170 376 418	170 376 418	170 376 418
Titre 4. Dépenses de transfert	447 400 000	279 999 999	167 400 000	447 399 999	447 399 999	447 399 999	447 400 000	279 999 999	167 400 000	447 399 999	447 399 999	447 399 999
22.752.2: Personnes âgées	56 702 370	56 702 370	-	56 702 370	56 702 370	56 702 370	56 702 370	56 702 370	-	56 702 370	56 702 370	56 702 370
Titre 4. Dépenses de transfert	56 702 370	56 702 370	-	56 702 370	56 702 370	56 702 370	56 702 370	56 702 370	-	56 702 370	56 702 370	56 702 370
22.752.3: Appui aux conjoints survivants et orphelins	176 870 545	176 870 545	-	176 870 545	176 870 545	176 870 545	176 870 545	176 870 545	-	176 870 545	176 870 545	176 870 545
Titre 2. Dépenses de personnel	489 906	489 906	-	489 906	489 906	489 906	489 906	489 906	-	489 906	489 906	489 906
Titre 3. Dépenses de biens et services	26 380 639	26 380 639	-	26 380 639	26 380 639	26 380 639	26 380 639	26 380 639	-	26 380 639	26 380 639	26 380 639
Titre 4. Dépenses de transfert	150 000 000	150 000 000	-	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	-	150 000 000	150 000 000	150 000 000
22.752.4: Promotion de la femme et du Genre	152 359 902	152 359 902	-	152 359 902	152 359 902	152 359 902	152 359 902	152 359 902	-	152 359 902	152 359 902	152 359 902
Titre 2. Dépenses de personnel	442 911	442 911	-	442 911	442 911	442 911	442 911	442 911	-	442 911	442 911	442 911
Titre 3. Dépenses de biens et services	138 619 361	138 619 361	-	138 619 361	138 619 361	138 619 361	138 619 361	138 619 361	-	138 619 361	138 619 361	138 619 361
Titre 4. Dépenses de transfert	13 297 630	13 297 630	-	13 297 630	13 297 630	13 297 630	13 297 630	13 297 630	-	13 297 630	13 297 630	13 297 630
Total pour le programme Protection et Promotion de la Famille	6 967 631 304	6 687 513 972	167 400 000	6 854 913 972	6 854 913 972	6 854 913 972	6 967 631 304	6 687 513 972	167 400 000	6 854 913 972	6 854 913 972	6 854 913 972
Titre 2. Dépenses de personnel	5 852 137 556	5 852 137 556	-	5 852 137 556	5 852 137 556	5 852 137 556	5 852 137 556	5 852 137 556	-	5 852 137 556	5 852 137 556	5 852 137 556
Titre 3. Dépenses de biens et services	448 093 748	335 376 417	-	335 376 417	335 376 417	335 376 417	448 093 748	335 376 417	-	335 376 417	335 376 417	335 376 417
Titre 4. Dépenses de transfert	667 400 000	499 999 999	167 400 000	667 399 999	667 399 999	667 399 999	667 400 000	499 999 999	167 400 000	667 399 999	667 399 999	667 399 999

FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

RATTACHEMENT DES SERVICES

22	752:Protection et promotion de la famille					
22	752	A1:Famille		0000	Libreville	
22	752	A1	K1:Protection Famille	0000	Libreville	
22	752	A1	K1	Direction générale de la famille et de la protection de l'enfance		
22	752	A1	K1	Direction de la protection de la famille		
22	752	A1	K2:Education et Assistance	0000	Libreville	
22	752	A1	K2	Direction de l'éducation et de l'assistance		
22	752	A1	K2	Cellule d'Ecoute		
22	752	A2:Actions en faveur des survivants				
22	752	A2	K1:Assistance veuve et orphelin	0000	Libreville	
22	752	A2	K1	Direction de l'assistance de la veuve et de l'orphelin		
22	752	A2	K1	Direction générale de la veuve et de l'orphelin		
22	752	A2	K1	Service réglementation et du contentieux		
22	752	A2	K1	Direction de l'éducation et de la communication		
22	752	A2	K1	Service de l'encadrement de la veuve et de l'orphelin		
22	752	A2	K2:Enquêtes et statistiques	0000	Libreville	
22	752	A2	K2	Direction des Enquêtes et des Statistiques		
22	752	A2	K2	Appui juridique aux veuves		
22	752	A3:Droits de la femme et approche genre				
22	752	A3	K1:Information et statistiques	0000	Libreville	
22	752	A3	K1	Direction de l'information et de la statistique		
22	752	A3	K1	Service des enquêtes et des statistiques		
22	752	A3	K1	Service du genre		
22	752	A3	K1	ODEFPA		
22	752	A3	K2:Promotion citoyenne	0000	Libreville	
22	752	A3	K2	direction de la promotion citoyenne		
22	752	A3	K2	Direction générale de la promotion de la femme		
22	752	A3	K2	Service des ONG et Associations		
22	752	A3	K2	Service de l'Education et de la Formation		
22	752	A3	K3:Condition féminine	0000	Libreville	
22	752	A3	K3	Direction de la condition féminine		
22	752	A3	K3	Service juridique		
22	752	A4:Services Famille de l'Estuaire				
22	752	A4	K1:Service Provincial Famille Estuaire	0000	Libreville	
22	752	A4	K1:Service Provincial de la Famille Estuaire	2100	T. P Libreville	
22	752	A4	K1	Service provincial de l'Estuaire		
22	752	A4	K2:Halte-garderie de Nzeng-Ayong	2101	T.P Libreville	
22	752	A4	K2	Halte-garderie de Nzeng Ayong		
22	752	A4	K3:Halte-garderie de Lalala	2101	T.P Libreville	
22	752	A4	K3	Halte-garderie de Lalala		
22	752	A4	K4:Halte-garderie d'Owendo	2101	T.P Libreville	
22	752	A4	K4	Halte-garderie d'Owendo		
22	752	A4	K6	Crèches Libreville		
22	752	A5:Services Famille du Haut-Ogooué				
22	752	A5	K1:service Provincial de la Famille Haut Ogooué	2200	T. P FRANCEVILLE	

22	752	A5	K1	Sevice Provincial du Haut Ogooué		
22	752	A5	K2:Halte-garderie de Franceville		2200	T. P FRANCEVILLE
22	752	A5	K2	Halte-garderie de Franceville		
22	752	A5	K3:Halte-garderie Mounana		2222	MOUNANA
22	752	A5	K3	Halte-garderie Mounana		
22	752	A5	K4:Halte-garderie d'Okondja		2201	P. OKONDJA
22	752	A5	K4	Halte-garderie d'Okondja		
22	752	A5	K5:Halte-garderie de Moanda		2202	RP MOANDA
22	752	A5	K5	Halte-garderie de Mouanda		
22	752	A5	K6:Halte-garderie d'Akiéni		2204	P. AKIENI
22	752	A5	K6	Halte-garderie d'Akiéni		
22	752	A5	K7:Halte-garderie de Bongoville		2206	P. BONGOVILLE
22	752	A5	K7	halte-garderie Bongoville		
22	752	A6:Services Famille du Moyen - Ogooué				
22	752	A6	K1: Service Provincial de la Famille Moyen Ogooué		2300	T. P LAMBARENE
22	752	A6	K1	Service provincial du Moyen-Ogooue		
22	752	A6	K2:Halte-garderie de Lambaréné		2300	T. P LAMBARENE
22	752	A6	K2	Halte-garderie de Lambaréné		
22	752	A6	K3:Halte-garderie MOUSSAMOUKOU		2300	T. P LAMBARENE
22	752	A6	K3	Halte-garderie MOUSSAMOUKOU		
22	752	A7:Services Famille de Ngounié				
22	752	A7	K1:Service Provincial de la Famille Ngounié		2400	T. P MOUILA
22	752	A7	K1	Service Provincial de la Ngounié		
22	752	A7	K2:Halte-garderie de Mouila		2400	T. P MOUILA
22	752	A7	K2	Halte-garderie de Mouila		
22	752	A7	K3:Halte-garderie Mbigou		2402	P. M'BIGOU
22	752	A7	K3	Halte-garderie Mbigou		
22	752	A8:Services Famille de la Nyanga				
22	752	A8	K1:Service Provincial de la famille Nyanga		2500	T. P TCHIBANGA
22	752	A8	K1	Service Provincial de la Nyanga		
22	752	A8	K2:Halte-garderie de BATSIENGUI (Tchibanga)		2500	T. P TCHIBANGA
22	752	A8	K2	Halte-garderie de BATSIENGUI Tchibanga		
22	752	A8	K3:Halte-garderie de Carrière (tchibanga)		2500	T. P TCHIBANGA
22	752	A8	K3	Halte-garderie de Carrière		
22	752	A8	K4:Halte-garderie de Mayumba		2501	P. MAYUMBA
22	752	A8	K4	Halte-garderie de Mayumba		
22	752	A9:Services Famille de l'Ogooué-Ivindo				
22	752	A9	K1:Service Provincial de la famille l'Ogooué Ivindo		2600	T. P MAKOKOU
22	752	A9	K1	Service Provincial de l'Ogooué-Ivindo		
22	752	A9	K2:halte-garderie de Makokou		2600	T. P MAKOKOU
22	752	A9	K2	halte-garderie de Makokou		
22	752	B1:Services Famille de l'Ogooué - Lolo				
22	752	B1	K1:Service Provincial de la Famille de l'Ogooué		2700	T. P KOULAMOUTO U
22	752	B1	K1	Service Provincial de l'Ogooué-Lolo		
22	752	B1	K2:halte-garderie de Koulamoutou		2700	T. P KOULAMOUTO U

22	752	B1	K2	halte-garderie de Koulamoutou		
22	752	B1	K3:halte-garderie d'Iboundji		2702	P. IBOUNDJI
22	752	B1	K3	halte-garderie d'Iboundji		
22	752	B1	K4:halte-garderie de Lastourville		2701	P. LASTOURVILLE
22	752	B1	K4	halte-garderie de Lastourville		
22	752	B2:Services Famille de l'Ogooué - Maritime				
22	752	B2	K1:Service Provincial de la famille de l'Ogooué Maritime		2800	T. P PORT-GENTIL
22	752	B2	K1	Service Provincial de l'Ogooué-Maritime		
22	752	B2	K2:halte-garderie de Port Gentil		2800	T. P PORT-GENTIL
22	752	B2	K2	halte-garderie de Port-Gentil		
22	752	B2	K3:halte-garderie de Gamba		2802	P. GAMBA
22	752	B2	K3	halte-garderie de Gamba		
22	752	B3:Services Famille du Woleu-Ntem				
22	752	B3	K1:Service Provincial de la famille du Woleu-Ntem		2900	T. P OYEM
22	752	B3	K1	Service Provincial du Woleu-Ntem		
22	752	B3	K2:Halte-garderie d'Oyem		2900	T. P OYEM
22	752	B3	K2	halte-garderie d'Oyem		
22	752	B3	K3:Halte-garderie de Bitam		2901	RP BITAM
22	752	B3	K3	Halte-garderie de Bitam		
22	752	B4:Opérateur-Observation national de la protection de la Famille				
22	752	B4	K1:Opérateur-Observation national de la protection de la Famille		4821	AC Fonds National d'Aide Sociale
22	752	B4	K1	Observatoire national de la Protection des droits de la Famille		

PROGRAMME SOLIDARITE NATIONALE

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Solidarité Nationale s'inscrit dans le cadre de la politique d'action sociale mise en œuvre par le Ministère des Affaires Sociales pour lutter contre la fracture sociale et la marginalisation des personnes vulnérables.

S'appuyant sur une vision du développement social, il inclut la Direction Générale des Affaires Sociales (DGAS), la Direction Générale du Bien-être (DGBE) et la Direction Générale de la Promotion et du Développement des Organes Associatifs du Secteur de la Protection Sociale (DGPDOA).

Ce programme met l'accent aussi bien sur l'identification, l'insertion, la réinsertion, la scolarisation, la préscolarisation, l'amélioration des conditions de vie des populations, la promotion et le développement des associations du secteur de la protection sociale.

L'action du programme permet de conforter les mécanismes de transfert direct de ressources publiques aux personnes nécessiteuses, garantir à ces dernières la pleine jouissance de leurs droits, améliorer leur bien-être, leur permettre d'avoir accès aux services sociaux de base et contribuer à la création de richesses.

Le programme Solidarité Nationale a pour cibles :

- les personnes Vivant avec un Handicap ;
- les jeunes enfants ou petite enfance (de 0 à 5 ans) ;
- les jeunes en difficultés sociales ;
- les enfants de la rue (vivant dans la rue) et/ou les enfants dans la rue (rentrant à domicile) ;
- les enfants victimes de violence ;
- les enfants victimes de traite ;
- les jeunes en instance judiciaire et/ou en conflit avec la loi ;
- les élèves et Etudiants isolés (18 à 25 ans);
- les personnes dépourvues d'acte de naissance ;
- les organes associatifs ;
- les populations vivant dans la pauvreté et la précarité ;
- les populations vulnérables.

La couverture maladie, les interventions médicales, la protection et promotion de la famille, de la femme et du genre sont exclues du domaine de compétence de ce programme.

Placé sous la responsabilité du Directeur Général des Affaires Sociales, la réalisation du programme Solidarité Nationale bénéficie de l'appui des partenaires au développement (PNUD, UNICEF, BANQUE MONDIALE, FMI, ISESCO, UNFPA, AFD, JICA, UNESCO), des relais des Associations, ONG et Fondations du secteur de la protection sociale et de l'accompagnement de l'Opérateur Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS).

Le programme est en corrélation avec d'autres programmes des départements ministériels, notamment :

- agriculture et Elevage, dans le cadre de l'auto-emploi des populations;
- PNPE/ Formation Professionnelle, au titre de l'insertion et réinsertion ;
- éducation Nationale, en matière de scolarisation des élèves;
- santé, dans le cadre de prise en charge des personnes vulnérables en milieu hospitalier ;
- éducation populaire, dans le cadre des programmes d'information-éducation-communication ;
- enseignement supérieur, dans le cadre de la prise en charge sociale des étudiants;
- justice et Droits Humains, pour la protection de la Jeunesse et la citoyenneté ;
- intérieur, pour les visites sur site des sinistrés, la protection de l'enfant et la citoyenneté ;
- commerce et la lutte contre la pauvreté, au titre de la mise en œuvre du plan stratégique de lutte contre la pauvreté;
- affaires étrangères dans le cadre de l'accompagnement des enfants victimes de traite et la protection de l'enfant ;
- ANBG, dans le cadre d'octroi des bourses aux étudiants vivant avec le handicap ;
- budget, au titre de l'aide funéraire;
- économie, dans le cadre des enquêtes et études.

Le programme Solidarité Nationale comprend quatre actions :

- soutien en faveur des personnes en situation de vulnérabilité ;
- aide à l'insertion, à la réinsertion des personnes vivant avec un handicap;
- renforcement de la cohésion sociale ;
- soutien et développement des associations et des réseaux de l'action sociale.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Solidarité Nationale est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1 : Soutien en faveur des personnes en situation de vulnérabilité	3	9	8	95	0	0
Action 2 : Soutien à la personne en difficulté sociale	1	1	2	5	0	0
Action 3 : Renforcement de la cohésion sociale	2	0	3	0	0	0
Action 4 : Soutien et le Développement des associations et des réseaux de l'Action Sociale	1	0	2	0	0	0
Total	7	10	15	100	0	0

- (1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

ACTION N° 1 : soutien en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Cette action recouvre l'ensemble des activités individualisée, de groupe et communautaire mises en œuvre par la DGAS.

Elle dispose des services centraux, spécialisés et déconcentrés (centres sociaux, centres d'éducation préscolaire) et des établissements spécialisés. Les services sociaux appuient techniquement les autres administrations sectorielles notamment : l'éducation nationale, l'enseignement supérieur, la santé, la justice et les collectivités locales.

Cette action vise les jeunes enfants, élèves, étudiants et autres personnes vulnérables. Les interventions portent sur l'identification des cibles, l'accueil, l'écoute, la médiation, l'accompagnement, la réinsertion sociale, le montage et l'examen des dossiers après enquête sociale.

Ces dossiers sont transmis aux différentes Commissions pour l'octroi des aides et secours divers tels que les transferts financiers aux jeunes, les trousseaux de rentrée scolaire, les subventions sanitaires, l'accompagnement juridique et l'accueil dans les établissements spécialisés.

ACTION N° 2 : aide à l'insertion, a la réinsertion des personnes vivant avec un handicap

Cette action recouvre les activités visant l'identification, la formation, l'actualisation du fichier, l'octroi des aides techniques, l'allocation des aides financières, la réadaptation et l'éducation des personnes vivant avec un handicap.

Il s'agit de garantir l'application effective des textes existants, notamment la loi 19/95 du 13 Février 1995 portant protection sociale des personnes handicapées.

Pour mener cette action, la DGAS dispose des centres sociaux sur toute l'étendue du territoire, des écoles spécialisées telles que l'École Nationale des Enfants et Adolescents Déficiants Auditifs (ENEADA) de Libreville et Port-Gentil, du Centre de prise en charge des enfants autistes et trisomiques (NDOSSI et AKOMGHA).

ACTION N° 3 : renforcement de la cohésion sociale

Cette action assure la conception, le suivi et l'évaluation des politiques publiques en matière de bien-être et de progrès social dans les diverses composantes : sociales, sanitaires, éducationnelles, culturelles et économiques, en milieu urbain et rural.

Elle mène des études destinées à promouvoir l'amélioration des conditions d'existence des populations, la consolidation de la cohésion sociale et l'instauration d'une justice sociale.

Les fléaux et phénomènes sociaux observés concernent entre autres :

- l'environnement social (cadre, qualité de vie et dimensions de bien-être);
- les apatrides ou personnes dépourvues d'acte de naissance;
- la constitution de bases de données des victimes des fléaux ;
- l'élaboration des normes en matière de prise en charge du Bien-Être des populations;
- la conception des programmes d'information, d'éducation, de communications destinées aux populations et la mobilisation communautaire ;
- le plaidoyer pour l'amélioration des conditions d'existence des populations.

Cette action est mise en œuvre par la Direction Générale du Bien-être.

ACTION N° 4 : soutien et développement des associations et des réseaux de l'action sociale

Cette action recouvre les activités d'identification, d'appui et de développement des Associations, ONGs et Fondations du secteur de la protection sociale.

Il s'agit de renforcer les capacités organisationnelles des associations. L'accompagnement de ces groupements dans le cadre de leurs projets respectifs permet de les situer au niveau des partenaires techniques de l'Etat.

Cette action est mise en œuvre par la Direction Générale de la Promotion et du développement des organes associatifs du Secteur de la protection sociale.

ACTION N° 5 : Suivi et évaluation de l'égalité de chance

Cette action a pour objet de promouvoir l'inclusion sociale et l'équité dans la mise en œuvre des politiques publiques sectorielles dont les activités ci-après sont portées par la Direction Générale de l'Egalité des Chances.

Cette action comprend les principales activités suivantes :

La Direction de lutte contre les inégalités :

- organiser l'atelier de conception sur les propositions de projets de textes et amendements des textes existants en vue de corriger les dispositions à caractère discriminant ;
- organiser les campagnes de sensibilisation sur la mise en place du Label Etablissement Ami du Handicap.

La Direction d'évaluation :

- mener des missions d'identification des bâtiments et édifices publics non accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- organiser les enquêtes de terrains sur la mise en œuvre de l'éducation et de la formation inclusives.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme solidarité nationale est un élément du pilier social du Président de la Transition dans sa vision de restauration des institutions pour faire du Gabon un pays prospère à travers la solidarité agissante envers toutes les couches sociales.

Les attentes des populations gabonaises portent essentiellement sur l'amélioration de leurs conditions de vie et d'existence (éducation, santé, route, eau et électricité, l'emploi, cadre de vie...), une justice sociale, une prise en charge des situations d'exclusion de détresse sociale, des services sociaux de proximités et une insertion effective sociale et économique des personnes vivant avec un handicap.

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- la multiplication des situations de détresse liées à l'augmentation du coût de la vie, à la fragilisation du modèle familial traditionnel, à l'affaiblissement des réseaux de solidarité;
- la montée significative des fléaux sociaux ;
- les réaménagements successifs de l'administration des affaires sociales ;
- l'essor des organes associatifs non structurés, sans expertises ;
- le chevauchement des champs de compétences à l'intérieur des programmes et entre entités administratives.

Les principaux résultats voire performances obtenues au cours des toutes dernières années portent sur :

- la réalisation de la cartographie des services et des centres sociaux ;
- l'octroi des aides à la scolarité aux jeunes en difficulté sociale ;
- l'octroi du matériel orthopédique aux personnes vivant avec un handicap ;
- l'octroi du matériel électroménager aux femmes vivant avec un handicap;
- l'ouverture du Centre pour Enfants Autistes et Trisomiques ;
- l'ouverture d'un centre pour enfants déficients auditifs à Port-Gentil ;
- la réhabilitation du complexe social du bas de gué-gué ;
- la construction de la salle de jeux, d'un centre d'éducation préscolaire, réhabilitation du réfectoire, du dortoir des garçons, de la nurserie et aménagement d'un plateau sportif au CAPEDS ;
- l'ouverture du centre d'accueil Gabon Egalité(CAGE) ;
- le paiement à l'allocation annuelle aux personnes vivant avec un handicap ;
- l'accompagnement de 250 associations en matière de formation et d'organisation ;
- la distribution de plus de 2500 actes de naissance aux enfants apatrides ;
- la réalisation de l'enquête sur les indicateurs de bien-être ;
- la réalisation de la charte sur le bien-être et la qualité de vie en milieu professionnel ;
- la réalisation du manuel de procédure sur l'enregistrement des faits d'Etat civil (naissance, mariage et décès).

Les points forts et points faibles de l'action de l'administration d'Etat dans le champ du programme.

Parmi les points forts on peut retenir :

- l'existence des services sociaux et des structures des Affaires Sociales en zones urbaines et rurales ;
- le paiement régulier du secours permanent malgré les difficultés financières de l'Etat ;
- le dialogue social inclusif dans le traitement des préoccupations des populations;
- le recensement des associations, ONG et Fondations.

Dans les points faibles, il faut mentionner :

- l'inadéquation entre les besoins réels et les moyens mis à la disposition du programme;
- l'absence d'un système d'information;
- l'inapplicabilité de certaines dispositions du texte organique de la DGAS ;
- l'absence de suivi-évaluation des actions du programme par les administrations concernées.

- Enjeu 1 : réussir à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des politiques sociales en faveur des populations vulnérables ;
- Enjeu 2 : réussir l'insertion et ou la réinsertion socioéconomique des jeunes en difficultés sociales ;
- Enjeux 3 : réussir l'autonomisation des personnes vivant avec un handicap ;
- Enjeux 4 : favoriser l'obtention des actes de naissances aux personnes qui en sont dépourvues ;
- Enjeux 5 : parvenir à lutter contre les fléaux sociaux ;
- Enjeux 6 : parvenir à promouvoir le développement des associations et leurs réseaux,
- Enjeux 7 : parvenir à disposer une matrice des indicateurs de bien-être ;
- Enjeu9 : promouvoir le recours effectif à l'opportunité de l'égalité des chances, pour les populations ;
- Enjeu10 : améliorer le cadre légal, sur la base des textes contenant des situations de discrimination et d'exclusion.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : réussir à promouvoir les droits de l'enfant (0 à 18 ans) en collaboration avec toutes les autres administrations d'ici, a 2027

- Résultat annuel attendu 1 : 50 hommes et 50 femmes acteurs de la chaîne de protection de l'enfant sensibilisés sur la promotion des droits de l'enfant ;
- Résultat annuel attendu 2 : 19 centres d'accueil au sur l'ensemble du territoire sensibilisé sur les procédures d'établissement des actes provisoires de naissance
- Résultat annuel attendu 3 : un atelier d'harmonisation et de validation des outils d'intervention sociale est organisée ;
- Résultat annuel attendu 4 : un séminaire de formation du personnel de la petite enfance sur la réorganisation pédagogique ;
- Résultat annuel attendu 5 : maison de transit pour enfants en conflit avec la loi.

OBJECTIF N°2 : parvenir à soutenir les jeunes enfants en difficulté sociale, élèves et étudiants isolés (3 à 25 ans) d'ici à 2025

- Résultat annuel attendu 1 : nombre d'adolescents en difficulté sociale, les élèves et étudiants isolés (18 à 25 ans) vivant dans le grand Libreville reçoivent une aide à la scolarité
- Résultat annuel attendu 2 : nombre d'adolescents en difficulté sociale, les élèves et étudiants isolés (18 à 25 ans) vivant à l'intérieur du pays reçoivent une aide à la scolarité ;
- Résultat annuel attendu 3 : nombre d'enfants issus des familles économiquement faibles à Libreville reçoivent leurs kits scolaires (3 à 25 ans)
- Résultat annuel attendu 4 : nombre des enfants des rues, de la rue et enfants en conflit avec la loi identifiée et pris en charge.

OBJECTIF N°3 : garantir la prise en charge socio-économique des personnes handicapées (hommes et femmes)

- Résultat annuel attendu 1 : organisation d'une commission nationale de contrôle et de vérification du (1) fichier de paiement de l'allocation aux personnes handicapées
- Résultat annuel attendu 2 : paiement de l'allocation aux personnes handicapées économiquement faibles ; reconnues par les Affaires Sociales ;
- Résultat annuel attendu 3 : organisation de la journée porte ouverte à l'occasion de la journée internationale de l'autisme, de la trisomie et la déficience auditive est organisée
- Résultat annuel attendu 4 : identification des personnes handicapées bénéficiaires de l'aide orthopédique

OBJECTIF N°4 : parvenir à promouvoir le bien-être et la qualité de vie des populations d'ici à 2026.

- Résultat annuel attendu 1 : la matrice des indicateurs de bien-être est disponible
- Résultat annuel attendu 2 : nombre de femmes, nombre des hommes, nombre de filles et Nombre des garçons sensibilisés sur l'importance de l'acte de naissance
- Résultat annuel attendu 3 : le bien-être et la qualité de vie de n femmes, n hommes, n filles et n garçons est améliorés
- Résultat annuel attendu 4 : n institutions publiques et privées sensibilisées sur l'importance des toilettes publiques
- Résultat annuel attendu 5 : nombre d'institutions publiques et privées sensibilisées sur l'institutionnalisation d'une semaine de quatre jours de travail pour les agents souffrant d'une affection de longue durée.

OBJECTIF N°5 : avoir réussi à promouvoir le genre et le développement des organes associatifs d'ici à 2025

- Résultat annuel attendu 1 : Mise en place d'un guichet unique des associations de la protection sociale est mis en place ;
- Résultat annuel attendu 2 : organisation d'un recensement national des associations de la protection sociale ;
- Résultat annuel attendu 3 : finaliser, valider et vulgariser l'annuaire des associations ;
- Résultat annuel attendu 4 : organisation d'un renforcement de capacité des organes associatifs de la protection sociale basé sur le genre le dans le grand Libreville.

OBJECTIF N°6 : faire évoluer le corpus juridique nationale vers plus d'égalité des chances et d'inclusion sociale d'ici à 2027.

- Résultat annuel attendu : deux (2) projets de textes de lois ou des amendements à des lois existantes sont soumises au Gouvernement de la transition et au Parlement de la transition pour corriger progressivement des dispositifs discriminants des politiques publiques concernant les cibles du programme.

OBJECTIF N°7 : contribuer à mobiliser les personnes vers le recours effectif des opportunités de l'égalité des chances et d'inclusion sociale d'ici à 2027.

- Résultat annuel attendu 1 : deux caravanes de sensibilisation et de plaidoyer dans les provinces du Haut-Ogooué et l'Ogooué-Lolo sont organisées et 400 acteurs sont sensibilisés sur le Label Etablissement Ami du Handicap pour l'Egalité des chances et l'équité (EAHECE)
- Résultat annuel attendu 2 : une étude est réalisée pour apprécier les normes d'accessibilité dans les édifices et lieux pour les personnes à mobilité réduite (PVH, Personnes âgées en perte d'autonomisation...)
- Résultat annuel attendu 3 : lancement du Programme Edifices et Bâtiments Accessible à tous (PEBAT) construction de 1000 rampes, adaptation des dispositions de mobilité en place (domaine des transports : effectivité du dispositif Handy mobil.

OBJECTIF N°1 : avoir réussi à promouvoir les droits de l'enfant (0 à 18 ans) d'ici, a 2027**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir sensibilisés 50 hommes et 50 femmes acteurs de la chaîne de protection de l'enfant sur la promotion des droits de l'enfant ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir sensibilisés 19 centres d'accueil de l'ensemble du territoire sur les procédures d'établissement des actes provisoires de naissance ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir harmonisés quatre outils d'intervention sociale et actualisés ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir formés 50 éducatrices préscolaires pour former d'autres agents sur la pédagogie de la petite enfance à Libreville ;
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir élaboré deux textes d'application du code de l'enfant en République Gabonaise.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'hommes acteurs de la chaîne de protection de l'enfant sensibilisés sur la promotion des droits de l'enfant.	Nombre	ND	ND	50	50	50
Nombre des femmes acteurs de la chaîne de protection de l'enfant sensibilisés sur la promotion des droits de l'enfant.	Nombre	ND	ND	50	50	50
Nombre de centres d'accueil sensibilisés sur les procédures d'établissement des actes provisoires de naissance.	Nombre	ND	ND	19	19	19
Nombre d'outils d'intervention sociale harmonisés et actualisés.	Nombre	ND	ND	4	4	4
Nombre d'éducatrices préscolaires formées à la formation des autres agents sur la pédagogie de la petite enfance à Libreville.	Nombre	ND	ND	50	50	50
Nombre de de textes d'application du code de l'enfant en République Gabonaise élaborés.	Nombre	ND	ND	2	50	50

Source des données : Les données proviennent des rapports d'activités des directions générales et autres administrations, des services déconcentrés, des associations, ONG et Fondations, des partenaires au développement, des rapports d'études, séminaires et colloques. DGAS, CAPDES, ENEDA.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : avoir sensibilisés 50 hommes et 50 femmes acteurs de la chaîne de protection de l'enfant sur la promotion des droits de l'enfant :

- Activité : organisation d'un atelier de sensibilisation à Libreville en faveur de 100 hommes et femmes acteurs de la chaîne de protection de l'enfant sur la promotion des droits sociaux et économiques de l'enfant.

Résultat annuel attendu 2 : avoir sensibilisés 19 centres d'accueil de l'ensemble du territoire sur les procédures d'établissement des actes provisoires de naissance :

- Activité : organisation d'un atelier de sensibilisation de 19 centres d'accueil sur les procédures d'établissement des actes provisoires de naissance

Résultat annuel attendu 3 : avoir harmonisés quatre outils d'intervention sociale et actualisés :

- Activité : organisation d'un atelier d'harmonisation et d'actualisation de quatre outils d'intervention sociale.

Résultat annuel attendu 4 : avoir formés 50 éducatrices préscolaires pour former d'autres agents sur la pédagogie de la petite enfance à Libreville :

- Activité : organisation d'un atelier de renforcement des capacités de 50 éducatrices préscolaires à la formation des autres agents sur la pédagogie de la petite enfance à Libreville.

Résultat annuel attendu 5 : avoir élaboré deux textes d'application du code de l'enfant en République Gabonaise :

- Activité : élaborer et transmettre pour adoption au Gouvernement deux textes d'application du code de l'enfant en République Gabonaise.

Précisions méthodologiques :

Les indicateurs 1 & 2 renseignent sur le nombre d'acteur de la chaîne de protection de l'enfant formés et sensibilisés sur la promotion des droits de l'enfant.

L'indicateur 3 renseigne sur le nombre de centres d'accueil sensibilisés sur les procédures d'établissement des actes provisoires de naissance.

L'indicateur 4 renseigne sur le nombre d'outils d'intervention sociale harmonisés et actualisés ;

L'indicateur 5 renseigne sur le nombre d'éducatrices préscolaires formées à la formation des autres agents sur la pédagogie de la petite enfance à Libreville,

Contributions des opérateurs/partenaires :

Partenaire 1 : UNICEF

- Activité 1 : renforcer les systèmes de protection de l'enfant gabonais ;
- Activité 2 : contribution technique.

Partenaire 2 : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

- Activité 1 : ouvrir pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes ;
- Activité 2 : partage des informations et appui financier.

Partenaire 3 : Union Européenne

- Activité 1 : contribution technique ;
- Activité 2 : partage des informations et appui financier

Partenaire 4 : ONG

- Activité 1 : contribution technique ;
- Activité 2 : partage des informations et appui financier.

OBJECTIF N°2 : parvenir à identifier et accompagner 1500 filles ET 1500 garçons en difficultés sociales, élèves et étudiants isolés économiquement faible (3 à 18 et de 18 à 25 ans)

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1 :** 500 filles et 500 garçons, élèves et étudiants isolés (18 à 25 ans) en difficulté sociale identifiés ;
- **Résultat annuel attendu 2 :** 500 filles et 500 garçons en difficulté sociale au niveau national, (18 à 25 ans) bénéficient d'une aide à la scolarité ;
- **Résultat annuel attendu 3 :** 500 filles et 500 garçons (3 à 18 ans) des familles économiquement faibles de Libreville bénéficient de kits scolaires complets.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de filles en difficulté sociale au niveau national, (18 à 25 ans) bénéficiant d'une aide à la scolarité.	Nombre	N/D	N/D	500	500	500
Nombre de garçons en difficulté sociale au niveau national, (18 à 25 ans) bénéficiant d'une aide à la scolarité.	Nombre	N/D	N/D	500	500	500
Nombre d'enfants (3 à 18ans) des familles économiquement faibles à Libreville bénéficiaire de kits scolaire complets.	Nombre	N/D	N/D	500	500	500
Nombre des filles élèves et étudiants isolés (18 à 25 ans) en difficulté sociale identifiés	Nombre	N/D	N/D	500	500	500
Nombre de garçons, élèves et étudiants isolés (18 à 25 ans) en difficulté sociale identifiés.	Nombre	N/D	N/D	500	500	500

Source des données : DGAS, DPAS, Associations et ONGs

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 500 filles et 500 garçons, élèves et étudiants isolés (18 à 25 ans) en difficulté sociale identifiés :

- Activité 1 : rédiger les termes de référence ;
- Activité 2 : élaborer et valider une fiche d'identification ;
- Activité 3 : collecter les données sur les cibles par les structures décentralisées ;
- Activité 4 : organiser un atelier de consolidation des résultats ;
- Activité 5 : organiser les missions de terrain.

Résultat annuel attendu 2 : 500 filles et 500 garçons en difficulté sociale au niveau national, (18 à 25 ans) bénéficiant d'une aide à la scolarité :

- Activité 1 : rédiger les termes de référence ;
- Activité 2 : faire une inscription dans les établissements scolaires et universitaires ;
- Activité 3 : procéder au paiement de la scolarité des bénéficiaires.

Résultat annuel attendu 3 : 500 filles et 500 garçons (3 à 18ans) des familles économiquement faibles de Libreville bénéficiant de kits scolaires complets :

- Activité 1 : rédiger les termes de référence ;
- Activité 2 : mettre en place de l'équipe de constitution et de distribution des kits ;
- Activité 3 : achat des éléments des kits ;
- Activité 4 : organiser les missions de terrain.
- Activité 5 : gérer l'activité.

Précisions méthodologiques :

Les indicateurs 1 et 2 renseignent sur le nombre de filles et de garçons, élèves et étudiants isolés (18 à 25 ans) en difficulté sociale identifiés ;

Les indicateurs 3 et 4 renseignent sur le nombre de filles et garçons (18 à 25 ans) bénéficiaires de l'aide à la scolarité ;

Les indicateurs 5 et 6 renseignent sur le nombre de filles et garçons (3 à 18 ans) bénéficiaires d'un kit scolaire complet.

Contributions des opérateurs/partenaires :

Partenaire 1 : UNICEF

- Activité 1 : renforcer les systèmes de protection de l'enfant gabonais ;
- Activité 2 : contribution technique.

Partenaire 2 : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

- Activité 1 : ouvrir pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes ;
- Activité 2 : partage des informations et appui financier.

Partenaire 3 : Union Européenne

- Activité 1 : contribution technique ;
- Activité 2 : partage des informations et appui financier

Partenaire 4 : ONG

- Activité 1 : contribution technique ;
- Activité 2 : partage des informations et appui financier.

Opérateur 5 : CNAMGS

- Activité : contribution dans le cadre des filets sociaux.

OBJECTIF N°3 : en 2025 réussir à prendre en charge socio économiquement 15 967 femmes hommes filles garçons vivant avec un handicap en

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : paiement de l'allocation 6042 femme, 5671 hommes, 2145 filles et 2109 garçons handicapés économiquement faibles ont reçus le secours permanent ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 450 femmes, 450 hommes, 300 filles et 300 garçons handicapés bénéficiaires de l'aide orthopédique ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 150 femmes, 150 hommes, 100 filles et 100 garçons handicapés bénéficiaires de l'aide technique (tablette brailles, prothèses et appareillage)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2024 Réalisation PAP	2025 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de femmes handicapées économiquement faibles bénéficiaire du secours permanent	Nombre	N/D	N/D	6042	6042	6042
Nombre d'hommes handicapés économiquement faibles bénéficiaires du secours permanent	Nombre	N/D	N/D	5671	5671	5671
Nombre de filles handicapées économiquement faibles bénéficiaire du secours permanent	Nombre	N/D	N/D	2145	2145	2145
Nombre de garçons, handicapés économiquement faibles bénéficiaires du secours permanent	Nombre	N/D	N/D	2109	2109	2109
Nombre de femme, handicapées bénéficiaires de l'aide orthopédique Identification et prise en charge scolaire et appareillages des personnes handicapées (enfants et adultes)	Nombre	N/D	N/D	450	450	450
Nombre d'hommes, handicapés bénéficiaires de l'aide orthopédique	Nombre	N/D	N/D	450	450	450
Nombre de filles handicapées bénéficiaires de l'aide orthopédique	Nombre	N/D	N/D	300	300	300
Nombre de garçons handicapés bénéficiaires de l'aide orthopédique	Nombre	N/D	N/D	300	300	300
Nombre de femmes handicapées bénéficiaires de l'aide technique (tablette brailles, prothèses et appareillage)	Nombre	N/D	N/D	150	150	150
Nombre d'hommes, handicapés bénéficiaires de l'aide technique (tablette brailles, prothèses et appareillage)	Nombre	N/D	N/D	150	150	150
Nombre de filles handicapées bénéficiaires de l'aide technique (tablette brailles, prothèses et appareillage)	Nombre	N/D	N/D	100	100	100
Nombre de garçons handicapés bénéficiaires de l'aide technique (tablette brailles, prothèses et appareillage)	Nombre	N/D	N/D	100	100	100

Source des données : Les données proviennent des rapports d'activités et fiches d'intervention des directions générales, des services déconcentrés, des associations, ONGs et Fondations, des partenaires au développement, des rapports d'études.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Paiement de l'allocation 6 042 femmes, 5 671 hommes, 2 145 filles et 2 109 garçons handicapés économiquement faibles ont reçus le secours permanent :

- Activité 1 : mettre en place des équipes pour le contrôle du fichier et le paiement ;
- Activité 4 : organiser les missions de terrain ;
- Activité 5 : gérer l'activité ;
- Activité 4 : organiser une mission de suivi-évaluation (CB DCAF et expert).

Résultat annuel attendu 2 : 450 femmes, 450 hommes, 300 filles et 300 garçons handicapés bénéficiaires de l'aide orthopédique

- Activité 1 : acheter et distribuer le matériel ;
- Activité 2 : organiser les missions de terrain ;
- Activité 3 : gérer l'activité.

Résultat annuel attendu 3 : 150 femmes, 150 hommes, 100 filles et 100 garçons handicapés bénéficiaires de l'aide technique (tablette brailles, prothèses et appareillage)

- Activité 1 : acheter et distribuer le matériel ;
- Activité 2 : organiser les missions de terrain ;
- Activité 3 : gérer l'activité.

Précisions méthodologiques :

Les indicateurs 1, 2, 3 & 4 renseignent sur le nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons handicapés économiquement faibles bénéficiaires de l'allocation financière annuelle ;

Les indicateurs 5, 6, 7 & 8 renseignent sur le nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons handicapés bénéficiaires de l'aide orthopédique ;

Les indicateurs 9, 10, 11 & 12 renseignent sur le nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons handicapés bénéficiaires des aides techniques.

Contributions des opérateurs/partenaires :

Partenaire 1 : UNICEF

- Activité 1 : renforcer les systèmes de protection de l'enfant gabonais ;
- Activité 2 : contribution technique.

Partenaire 2 : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

- Activité 1 : ouvrir pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes ;
- Activité 2 : partage des informations et appui financier.

Partenaire 3 : Union Européenne

- Activité 1 : contribution technique ;
- Activité 2 : partage des informations et appui financier

Partenaire 4 : ONG

- Activité 1 : contribution technique ;
- Activité 2 : partage des informations et appui financier.

Opérateur 5 : CNAMGS

- Activité : contribution dans le cadre des filets sociaux.

OBJECTIF N°4 : parvenir à promouvoir le bien-être et la qualité de vie des populations d'ici à 2026

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : La matrice des indicateurs de bien-être est disponible
- **Résultat annuel attendu 2** : 25 filles et 25 garçons sensibilisés sur l'importance de l'acte de naissance

- **Résultat annuel attendu 3** : 14 institutions publiques (13 Mairies, 1 urbanisme) et organismes diplomatiques (2) sensibilisées sur l'importance des toilettes publiques ;
- **Résultat annuel attendu 4** : 50 institutions publiques et privées sensibilisées sur l'institutionnalisation d'une semaine de quatre jours de travail pour les agents souffrant d'une affection de longue durée.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2024 Réalisation PAP	2025 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement de la réalisation de la matrice des indicateurs de Bien-être	%	50	50	100	100	250
Nombre de filles sensibilisés sur l'importance de l'acte de naissance ; Nombre de filles dont la qualité de vie et le bien-être sont améliorés.	Nombre	ND	25	25	0	25
Nombre de mairie et administrations publique responsables des institutions publiques et privées sensibilisées sur l'importance des toilettes publiques.	Nombre	ND	14	14	0	14
Nombre d'organismes diplomatiques responsables des institutions publiques et privées sensibilisées sur l'importance des toilettes publiques.	Nombre	ND	2	2	0	2
Nombre d'hommes responsables des institutions publiques sensibilisés sur l'institutionnalisation d'une semaine de quatre jours de travail pour les agents souffrant d'une affection de longue durée.	Nombre	ND	25	25	0	25
Nombre de femmes responsables des institutions publiques sensibilisés sur l'institutionnalisation d'une semaine de quatre jours de travail pour les agents souffrant d'une affection de longue durée.	Nombre	ND	25	25	0	25

Sources des données : Les données proviennent des rapports d'activités et, des associations, ONG et Fondations, des partenaires au développement, des rapports d'études, séminaires et colloques.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Résultat annuel attendu 1 : la matrice des indicateurs de bien-être est disponible

- Activité 1 : rédaction des termes de référence ;
- Activité 2 : recrutement des consultants (statisticien, sociologue et géographe) ;
- Activité 3 : formation des agents ;
- Activité 4 : étude de terrain ;
- Activité 5 : identification des sites.

Résultat annuel attendu 2 : 25 filles et 25 garçons sensibilisés sur l'importance de l'acte de naissance

- Activité 1 : rédaction des termes de référence ;
- Activité 2 : identification et recensement des enfants ;
- Activité 3 : mission de terrain.

Résultat annuel attendu 3 : 14 institutions publiques (13 Mairies, 1 urbanisme) et organismes diplomatiques (2) sensibilisées sur l'importance des toilettes publiques

- Activité 1 : rédaction des termes de référence ;
- Activité 2 : identification et recensement des partenaires ;
- Activité 3 : gestion de l'activité.

Résultat annuel attendu 4 : 50 institutions publiques et privées sensibilisées sur l'institutionnalisation d'une semaine de quatre jours de travail pour les agents souffrant d'une affection de longue durée

- Activité 1 : rédaction des termes de référence ;
- Activité 2 : identification et recensement des institutions ;
- Activité 3 : mission de terrain ;
- Activité 4 : gestion de l'activité

Précisions méthodologiques

L'indicateur 1 informe sur le taux d'avancement des réalisations de la matrice ;

Les indicateurs 2 & 3 renseignent sur le nombre de filles et de garçons sensibilisés sur l'importance de l'acte de naissance ;

Les indicateurs 4 & 5 renseignent sur institutions publiques (13 Mairies, 1 urbanisme) et organismes diplomatiques (2) sensibilisées sur l'importance des toilettes publiques ;

Les indicateurs 6 & 7 renseignent sur le nombre d'hommes et de femmes responsables d'institutions publiques sensibilisés sur l'institutionnalisation d'une semaine de quatre jours de travail pour les agents souffrant d'une affection de longue durée.

OBJECTIF N°5 : réussir à promouvoir le genre et le développement des organes associatifs d'ici à 2025

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : mise en place d'un guichet unique des associations de la protection sociale est mis en place ;
- **Résultat annuel attendu 2** : organisation d'un recensement national des associations de la protection sociale ;
- **Résultat annuel attendu 3** : finaliser, valider et vulgariser l'annuaire des associations ;
- **Résultat annuel attendu 4** : organisation d'un renforcement de capacité des organes associatifs de la protection sociale basé sur le genre le dans le grand Libreville.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de guichets uniques des associations de la protection sociale mis en place	Nombre	N/D	N/D	1	0	1
Nombre d'associations de la protection sociale recensées sur le territoire national	Nombre	N/D	N/D	3 000	0	000
Nombre d'annuaire des associations : Finaliser, valider et vulgariser	Nombre	N/D	N/D	1	0	1
Nombre d'organes associatifs de la protection sociale basés sur le genre le dans le grand Libreville bénéficiaires d'un renforcement de capacité	Nombre	N/D	N/D	50	0	50

Source des données : DGPDOA

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : mise en place d'un guichet unique des associations de la protection sociale est mis en place :

- Activité 1 : rédaction des termes de références ;
- Activité 2 : mise en place d'une équipe technique.

Résultat annuel attendu 2 : organisation d'un recensement national des associations de la protection sociale :

- Activité 1 : rédaction des termes de références ;
- Activité 2 : mise en place d'une équipe technique ;
- Activité 3 : gestion de l'activité.

Résultat annuel attendu 3 : Finaliser, valider et vulgariser l'annuaire des associations :

- Activité 1 : impression de l'annuaire ;
- Activité 2 : distribution de l'annuaire ;
- Activité 3 : communication.

Résultat annuel attendu 4 : Organisation d'un renforcement de capacité des organes associatifs de la protection sociale basé sur le genre le dans le grand Libreville :

- Activité 1 : rédaction des termes de références ;
- Activité 2 : mise en place d'une équipe technique.

Précisions méthodologiques :

L'indicateur 1 : renseigne sur la Mise en place d'un guichet unique des associations de la protection sociale est mis en place ;

L'indicateur 2 renseigne sur l'Organisation d'un recensement national des associations de la protection sociale ;

L'indicateur 3 renseigne sur la finalisation, validation et vulgarisation de l'annuaire des associations ;

L'indicateur 4 renseigne sur l'Organisation d'un renforcement de capacité des organes associatifs de la protection sociale basé sur le genre le dans le grand Libreville.

Contributions des opérateurs/partenaires :

Partenaire 1 : UNICEF

- Activité 1 : renforcer les systèmes de protection de l'enfant gabonais ;
- Activité 2 : contribution technique.

Partenaire 2 : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

- Activité 1 : ouvrir pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes ;
- Activité 2 : partage des informations et appui financier.

Partenaire 3 : ONG

- Activité 1 : contribution technique ;
- Activité 2 : partage des informations et appui financier.

OBJECTIF N°6 : faire évoluer trois politiques publiques vers plus d'égalité des chances et d'inclusion sociale d'ici à 2027.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

Résultat annuel attendu :

- **Résultat annuel attendu :** deux (2) projets de textes de lois ou des amendements à des lois existantes sont soumises au Gouvernement de la transition et au Parlement de la transition pour corriger progressivement des dispositifs discriminants des politiques publiques concernant les cibles du programme.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de projet de texte ou amendements soumis au Gouvernement	Nombre	N/D	N/D	2	2	4

Source des données : Direction de la Promotion Citoyenne, Economique et Sociale

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

Résultat annuel attendu : deux (2) projets de textes de lois ou des amendements à des lois existantes sont soumises au Gouvernement de la transition et au Parlement de la transition pour corriger progressivement des dispositifs discriminants des politiques publiques concernant les cibles du programme.

- Activité 1 : célébrer une journée ;
- Activité 2 : sensibiliser et promouvoir les femmes aux métiers dévolus aux hommes ;
- Activité 3 : apporter un appui et un financement des projets des femmes vulnérables.

Précisions méthodologiques :

Indicateur : Nombre de projet de texte ou amendements soumis au Gouvernement.

Cet indicateur nous renseigne sur le nombre de textes ou amendements soumis au Gouvernement.

OBJECTIF N°6 : contribuer à mobiliser les personnes vers le recours effectif aux opportunités de l'égalité des chances et d'inclusion sociale d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1 :** deux (2) caravanes de sensibilisation et de plaidoyer dans les provinces du Haut-Ogooué et l'Ogooué-Lolo sont organisées et 400 acteurs sont sensibilisés sur le Label Etablissement Ami du Handicap pour l'Égalité des chances et l'équité (EAHECE)
- **Résultat annuel attendu 2 :** une (1) mission d'identification dans les neuf provinces pour apprécier les normes d'accessibilité dans les édifices et lieux publics pour les personnes à mobilité réduite

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de caravanes de sensibilisation et de plaidoyers.	Nombre	N/D	N/D	2	2	4
Nombre d'acteurs hommes (agents administratifs, OCS et PVH) sont sensibilisés sur le Label Etablissement Ami du Handicap pour l'Égalité des chances et l'équité.	Nombre	N/D	N/D	200	0	200
Nombre d'acteurs femmes (agents administratifs, OCS et PVH) sont sensibilisés sur le Label Etablissement Ami du Handicap pour l'Égalité des chances et l'équité.	Nombre	N/D	N/D	200	0	200
Nombre d'établissements et lieux publics identifié au niveau Nationale.	Nombre	N/D	N/D	540	0	540
Nombre d'établissements et lieux publics identifié par province.	Nombre	N/D	N/D	60	0	60

Source des données : Direction de la Promotion Citoyenne, Economique et Sociale

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : deux (2) caravanes de sensibilisation et de plaidoyer dans les provinces du Haut-Ogooué et l'Ogooué-Lolo sont organisées et 200 acteurs hommes et 200acteurs femmes sensibilisés sur le Label Établissement Ami du Handicap pour l'Égalité des Chances et l'Équité (EAHECE).

- Activité 1 : rédiger les Termes de référence ;
- Activité 2 : Gestion de l'activité ;
- Activité 3 : organiser les missions de terrain.

Résultat annuel attendu 2 : une (1) mission d'identification dans les neuf provinces pour apprécier les normes d'accessibilité dans les édifices et lieux publics pour les personnes à mobilité réduite

- Activité 1 : rédiger les Termes de référence ;
- Activité 2 : Gestion de l'activité ;
- Activité 3 : organiser les missions de terrain.

Précisions méthodologiques :

L'indicateur 1 donne le nombre de caravanes de sensibilisation et de plaidoyers ;

L'indicateur 2 donne l'information le nombre d'hommes sensibilisés sur le Label Etablissement Ami du Handicap pour l'Égalité des chances et l'équité ;

L'indicateur3 donne l'information le nombre de femmes sensibilisées sur le Label Etablissement Ami du Handicap pour l'Égalité des chances et l'équité ;

L'indicateur 4 ressort l'information sur les établissements et lieux publics identifiés non accessibles aux Personnes à Mobilité réduite (PMR) au niveau national et par provincial.

Contributions des opérateurs/partenaires :

- **Partenaire 1** : UNICEF ;
- **Partenaire 2** : UNESCO,
- **Partenaire 3** : ISESCO,
- **Partenaire 4** : OMS,
- **Partenaire 5** : UNFPA,
- **Partenaire 6** : FEG,
- **Partenaire 7** : AGANOR,
- **Partenaire 8** : OIT...

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
22.759.1: Soutien en faveur des personnes en situation de vulnérabilité	6 916 252 163	7 545 209 827	-	7 515 209 827	7 515 209 827	7 515 209 827	6 916 252 163	7 545 209 827	-	7 515 209 827	7 515 209 827	7 515 209 827
Titre 2. Dépenses de personnel	5 049 719 984	5 749 719 984	-	5 749 719 984	5 749 719 984	5 749 719 984	5 049 719 984	5 749 719 984	-	5 749 719 984	5 749 719 984	5 749 719 984
Titre 3. Dépenses de biens et services	272 500 000	302 500 000	-	272 500 000	272 500 000	272 500 000	272 500 000	302 500 000	-	272 500 000	272 500 000	272 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	1 208 989 843	1 208 989 843	-	1 208 989 843	1 208 989 843	1 208 989 843	1 208 989 843	1 208 989 843	-	1 208 989 843	1 208 989 843	1 208 989 843
Titre 5. Dépenses d'investissement	385 042 336	284 000 000	-	284 000 000	284 000 000	284 000 000	385 042 336	284 000 000	-	284 000 000	284 000 000	284 000 000
22.759.2: Aide à l'insertion aux personnes vivant avec un handicap	325 778 425	325 778 425	-	325 778 425	325 778 425	325 778 425	325 778 425	325 778 425	-	325 778 425	325 778 425	325 778 425
Titre 2. Dépenses de personnel	53 988 268	53 988 268	-	53 988 268	53 988 268	53 988 268	53 988 268	53 988 268	-	53 988 268	53 988 268	53 988 268
Titre 3. Dépenses de biens et services	62 000 000	62 000 000	-	62 000 000	62 000 000	62 000 000	62 000 000	62 000 000	-	62 000 000	62 000 000	62 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	209 790 157	209 790 157	-	209 790 157	209 790 157	209 790 157	209 790 157	209 790 157	-	209 790 157	209 790 157	209 790 157
22.759.3: Renforcement de la cohésion sociale	15 817 670	15 817 670	-	15 817 670	15 817 670	15 817 670	15 817 670	15 817 670	-	15 817 670	15 817 670	15 817 670
Titre 2. Dépenses de personnel	5 817 670	5 817 670	-	5 817 670	5 817 670	5 817 670	5 817 670	5 817 670	-	5 817 670	5 817 670	5 817 670
Titre 3. Dépenses de biens et services	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	10 000 000
22.759.4: Soutien et Développement des associations et des réseaux de l'Action Sociale	325 816 154	325 816 154	-	325 816 154	325 816 154	325 816 154	325 816 154	325 816 154	-	325 816 154	325 816 154	325 816 154
Titre 2. Dépenses de personnel	17 316 154	17 316 154	-	17 316 154	17 316 154	17 316 154	17 316 154	17 316 154	-	17 316 154	17 316 154	17 316 154

Titre 3. Dépenses de biens et services	8 000 000	8 000 000	-	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	-	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	300 500 000	300 500 000	-	300 500 000	300 500 000	300 500 000	300 500 000	300 500 000	-	300 500 000	300 500 000	300 500 000
22.759.5: Suivi et évaluation de l'égalité des chances	-	-	-	30 000 000	30 000 000	30 000 000	-	-	-	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	-	-	30 000 000	30 000 000	30 000 000	-	-	-	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Total pour le programme Solidarité Nationale	7 583 664 412	8 212 622 076	-	8 212 622 076	8 212 622 076	8 212 622 076	7 583 664 412	8 212 622 076	-	8 212 622 076	8 212 622 076	8 212 622 076
Titre 2. Dépenses de personnel	5 126 842 076	5 826 842 076	-	5 826 842 076	5 826 842 076	5 826 842 076	5 126 842 076	5 826 842 076	-	5 826 842 076	5 826 842 076	5 826 842 076
Titre 3. Dépenses de biens et services	352 500 000	382 500 000	-	382 500 000	382 500 000	382 500 000	352 500 000	382 500 000	-	382 500 000	382 500 000	382 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	1 719 280 000	1 719 280 000	-	1 719 280 000	1 719 280 000	1 719 280 000	1 719 280 000	1 719 280 000	-	1 719 280 000	1 719 280 000	1 719 280 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	385 042 336	284 000 000	-	284 000 000	284 000 000	284 000 000	385 042 336	284 000 000	-	284 000 000	284 000 000	284 000 000

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Action N° 1 : 22.759.1 : Soutien en faveur des personnes en situation de vulnérabilité	1 765 489 843	1 765 489 843	1 765 489 843	1 765 489 843	
Activités régaliennes/activités ponctuelles 1			0	0	
Titre 3: Biens et services	272 500 000	272 500 000	272 500 000	272 500 000	
Dépenses Indispensables			172 500 000	172 500 000	
achat ordinateurs	50	300 000	15 000 000	15 000 000	
photocopieurs	5	2 500 000	12 500 000	12 500 000	
imprimantes	50	150 000	7 500 000	7 500 000	
Mission de terrain (enquêtes sociales, mission au Gabon, mission hors du Gabon, etc)	2	18 750 000	37 500 000	37 500 000	
Fourniture de bureau (une commande)	1	50 000 000	50 000 000	50 000 000	
Autres dépenses			100 000 000	100 000 000	
Missions régaliennes	3	20 000 000	60 000 000	60 000 000	
Suivi budgétaire et performance	1	20 000 000	20 000 000	20 000 000	
Aides et secours	1	20 000 000	20 000 000		
Titre 4: Transferts			1 208 989 843	1 208 989 843	
Dépenses obligatoires		200 000 000	200 000 000	200 000 000	
Subventions aux associations	5	20 000 000	100 000 000	50 000 000	
Aides et secours en faveur des jeunes démunis	5	20 000 000	100 000 000	50 000 000	
Dépenses Indispensables			1 008 989 843	1 008 989 843	
Organisation d'une campagne de sensibilisation à l'intention des acteurs de la chaîne de protection de l'enfant (Travailleurs Sociaux, magistrats, fonctionnaires de police et de gendarmerie)	1	15 000 000	15 000 000	15 000 000	
Supervision	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	
Coordination	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	
Transport -Logistique	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	
Organisation d'une campagne de sensibilisation visant les centres d'accueil (l'établissement des actes provisoires de naissance, normalisation et la formalisation).	1	30 000 000	30 000 000	30 000 000	
Supervision	10	1 000 000	10 000 000	10 000 000	
Coordination	10	1 000 000	10 000 000	10 000 000	
Transport -Logistique	10	1 000 000	10 000 000	10 000 000	
Organisation d'un atelier d'harmonisation et de validation des outils d'intervention sociale.	1	15 000 000	15 000 000	15 000 000	
Supervision	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	
Coordination	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	
Transport -Logistique	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	

Organisation d' commission de placement des enfants vivant dans les centres en famille d'accueil	1	15 000 000	15 000 000	15 000 000	
<i>Supervision</i>	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	
<i>Coordination</i>	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	
<i>Transport -Logistique</i>	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	
Maison de transit pour enfants en conflit avec la loi (Mise en place d'un cadre juridique et démarches)	1	30 000 000	30 000 000	30 000 000	
<i>Supervision</i>	10	1 000 000	10 000 000	10 000 000	
<i>Coordination</i>	10	1 000 000	10 000 000	10 000 000	
<i>Transport -Logistique</i>	10	1 000 000	10 000 000	10 000 000	
Prise en charge scolaire des élèves et étudiants isolés (18 à 25 ans) y compris les enfants en difficulté vivant dans le grand Libreville	1	15 000 000	15 000 000	15 000 000	
<i>Supervision</i>	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	
<i>Coordination</i>	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	
<i>Transport -Logistique</i>	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	
Prise en charge des personnes en difficulté sociale, les élèves et étudiants isolés (18 à 25 ans) vivant à l'intérieur du pays reçoivent une aide à la scolarité	1	30 000 000	30 000 000	30 000 000	
<i>Supervision</i>	10	1 000 000	10 000 000	10 000 000	
<i>Coordination</i>	10	1 000 000	10 000 000	10 000 000	
<i>Transport -Logistique</i>	10	1 000 000	10 000 000	10 000 000	
Prise en charge des enfants (filles et garçons) issus des familles économiquement faibles à Libreville qui reçoivent un cadeau de Noël (3 à 12 ans)	1	15 000 000	15 000 000	15 000 000	
<i>Supervision</i>	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	
<i>Coordination</i>	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	
<i>Transport -Logistique</i>	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	
Prise en charge des enfants des rues, de la rue et enfants en conflit avec la loi identifiés et pris en charge	1	30 000 000	30 000 000	30 000 000	
<i>Supervision</i>	10	1 000 000	10 000 000	10 000 000	
<i>Coordination</i>	10	1 000 000	10 000 000	10 000 000	
<i>Transport -Logistique</i>	10	1 000 000	10 000 000	10 000 000	
Autres dépenses			0	0	
Autres dépenses : Fonctionnement des structures déconcentrées et sous tutelles	13	60 000 000	60 000 000	60 000 000	
Titre 5: investissement			284 000 000	284 000 000	
Projet : Relogement des personnes à mobilité réduite			84 000 000	84 000 000	
Projet: Réhabilitation du centre d'accueil pour enfants en difficultés sociale(CAPEDS)			200 000 000	200 000 000	
Action n°2: Aide à l'insertion, a la réinsertion des personnes vivant avec un handicap			271 790 157	271 790 157	
Activités régaliennes/activités ponctuelles N Aides aux personnes handicapées					
Titre 3: Biens et services			62 000 000	62 000 000	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			50 000 000	50 000 000	
Fournitures informatiques	20	500 000	10 000 000	10 000 000	
Frais de Mission...	5	6 000 000	30 000 000	30 000 000	

Fourniture d'imprimerie	10	1 000 000	10 000 000	10 000 000	
Autres dépenses			12 000 000	12 000 000	
Autres dépenses (à préciser) Réalisation des enquêtes sociales	1	12 000 000	12 000 000	12 000 000	
Titre 4: Transferts		209 790 157	209 790 157	209 790 157	
Dépenses obligatoires			109 790 157	109 790 157	
Subventions aux associations des personnes handicapées	2	25 000 000	50 000 000	50 000 000	
Aides aux personnes handicapées	1	59 790 157	59 790 157	59 790 157	
Action n°3 : Renforcement de la cohésion sociale			10 000 000	10 000 000	
Activités régaliennes/activités ponctuelles 1					
Titre 3: Biens et services			10 000 000	10 000 000	
Dépenses Indispensables			10 000 000	10 000 000	
Fournitures informatiques(ordinateurs complets)	5	400 000	2 000 000	2 000 000	
Frais de Mission au Gabon	2	3 000 000	6 000 000	6 000 000	
<i>Transport -Logistique</i>	2	1 000 000	2 000 000	2 000 000	
Action n°4 : Soutien et développement des associations et des réseaux de l'action sociale			322 442 223	322 442 223	
Activités régaliennes/activités ponctuelles N3 :Enregistrement des associations , ONGs et Fondations			322 442 223	322 442 223	
Titre 3: Biens et services			8 000 000	8 000 000	
Dépenses Indispensables			8 000 000	8 000 000	
Fournitures informatiques (achat ordinateurs complets)	10	300 000	3 000 000	3 000 000	
Frais de Mission au Gabon	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000	
Autres dépenses			0	0	
Titre 4: Transferts		300 500 000	300 500 000	300 500 000	
Dépenses Indispensables			300 500 000	300 500 000	
Mise en place d'un guichet unique des associations de la protection sociale	1	50 000 000	50 000 000	50 000 000	
<i>Supervision</i>	10	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
<i>Coordination</i>	10	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
<i>Transport -Logistique</i>	2	10 000 000	10 000 000	10 000 000	
<i>Communication</i>	10	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
Organisation d'un recensement national des associations de la protection sociale	1	60 000 000	60 000 000	60 000 000	
<i>Supervision</i>	10	2 000 000	2 000 000	2 000 000	
<i>Coordination</i>	10	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
<i>Transport -Logistique</i>	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000	
<i>Communication</i>	15	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
Actualisation de l'annuaire des associations	1	40 000 000	40 000 000	40 000 000	
<i>Supervision</i>	5	2 000 000	10 000 000	10 000 000	
<i>Coordination</i>	10	1 000 000	10 000 000	10 000 000	
<i>Transport -Logistique</i>	2	5 000 000	10 000 000	10 000 000	
<i>Communication</i>	10	1 000 000	10 000 000	10 000 000	
Suivi budgétaire et performance	1	20 000 000	20 000 000	20 000 000	
Organisation d'un forum national sur le genre et le leadership associatif féminin	1	80 000 000	80 000 000	80 000 000	
<i>Supervision</i>	10	2 000 000	2 000 000	2 000 000	

Coordination	10	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
Transport -Logistique	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000	
Communication	15	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
Mission	10	2 000 000	2 000 000	2 000 000	
Autres dépenses		50 000 000	50 000 000	50 000 000	
Autres dépenses (à préciser) : renforcement des capacités des ONGs et Fondation et Etudes projets			50 000 000	50 000 000	
Titre 5: investissement			50 000 000	50 000 000	
Equipement informatique (une commande)	1		10 000 000	10 000 000	
Achat véhicule	2	25 000 000	50 000 000	50 000 000	
22.759.5 : Suivi et évaluation de l'égalité des chances			30 000 000	30 000 000	
Titre 3: Biens et services			30 000 000	30 000 000	
Total programme			2 385 780 000	2 385 780 000	

RATTACHEMENT DES SERVICES

22	759:Solidarité Nationale				
22	759	A1: Bien-être			0000 Libreville
22	759	A1	K1:Apatride		0000 Libreville
22	759	A1	K1	Direction du Cadre de Vie	
22	759	A1	K2:Condition d'existence des populations		0000 Libreville
22	759	A1	K2	Direction Générale du Bien-Etre	
22	759	A1	K2	Direction de la Qualité de Vie	
22	759	A2:Accompagnement des associations			
22	759	A2	K1:Accompagnement associations, ONG et fondations		0000 Libreville
22	759	A2	K1	Direction Générale de la Promotion des Associations du secteur social et de la famille	
22	759	A3:Soutien à la personne en difficulté			
22	759	A3	K1:Personnes vivantes en situation de vulnérabilité		0000 Libreville
22	759	A3	K1	Direction Générale des affaires sociales	
22	759	A3	K1	Direction des affaires sociales	
22	759	A3	K1	centre d'accueil d'angondje	
22	759	A3	K1	Grace Land	
22	759	A3	K1	Fondation Amissa Bongo	
22	759	A3	K1	Mot à Mot	
22	759	A3	K1	croix rouge	
22	759	A3	K2:Personnes handicapées		0000 Libreville
22	759	A3	K2	Ecole Nationale pour Enfant Déficiants Auditifs	
22	759	A3	K2	Service social centre des malades mentaux	
22	759	A3	K2	fédération Nationale des Associations des personnes handicapées	
22	759	A3	K2	horizon nouveaux	
22	759	A3	K2	Service social hôpital de nkembo	
22	759	A4:Coordination Estuaire			
22	759	A4	K1:Coordination solidarité Estuaire		2100 T. P LIBREVILLE
22	759	A4	K1	Coordination provinciale Estuaire	
22	759	A4	K2:Services Sociaux Estuaire		2100 T. P LIBREVILLE
22	759	A4	K2	Service social CEP Nzeng Ayong	
22	759	A4	K2	Service social CEP Belle-Vue	
22	759	A4	K2	Service social CEP Likouala	
22	759	A4	K2	Service social CEP Benoit MESSANI	
22	759	A4	K2	Service social CEP Awendje	
22	759	A4	K2	Service social CEP Bas de GUE-GUE	
22	759	A4	K2	Service social centre hospitalier de LBV	
22	759	A4	K2	Service social hôpital Régional de Melen	
22	759	A4	K2	Service social Immaculée Conception	
22	759	A4	K2	Service social Hôpital Sino-Gabonais	
22	759	A4	K2	Service social SMI Awendje	
22	759	A4	K2	Service social SMI Glass	
22	759	A4	K2	Service social SMI Peyrie	
22	759	A4	K2	Service social SMI Louis	
22	759	A4	K2	Service social PNLS/MST	
22	759	A4	K2	Service social centre Médical de Ntoun	

22	759	A4	K2	Service social école des sourds muets		
22	759	A4	K2	Service social Assistance Spécialisée du Ministère de la justice		
22	759	A4	K2	Service social Arc-en Ciel		
22	759	A4	K2	Service social lycée National Léon Mba		
22	759	A4	K2	Service social lycée Paul Indjendjet Gondjout		
22	759	A4	K2	Service social lycée Jean Hilaire Aubame Eyeghe		
22	759	A4	K2	Service social lycée Paul Emame Eyeghe		
22	759	A4	K2	Service social Jean Baptiste Obiang Etoughe		
22	759	A4	K2	Service social lycée Djoué Dabany		
22	759	A4	K2	Service social lycée Mandéla		
22	759	A4	K2	Service social lycée Mohamed Ali Sanni		
22	759	A4	K2	Service social lycée Technique National Omar Bongo		
22	759	A4	K2	Service social lycée Lubin Martial Ntoutoume Obame		
22	759	A4	K2	Service social collège Georges Mabignath		
22	759	A4	K2	Service social collège Louis Bigman		
22	759	A4	K2	Service social collège Raymond Boukat		
22	759	A4	K2	Service social collège André Gustave Anguile		
22	759	A4	K2	Service social collège Ange Mba		
22	759	A4	K2	Service social collège Alenakiri		
22	759	A4	K2	Service social collège Bessieux		
22	759	A4	K3: Centre Social Akébé Plaine		2100	T. P LIBREVILLE
22	759	A4	K3	Centre Social Akébé Plaine		
22	759	A4	K4: Centre Social Bs de Gué-Gué		2100	T. P LIBREVILLE
22	759	A4	K4	Centre Social Bas de Gué-Gué		
22	759	A4	K5: Centre Social 4ème Arrondissement		2100	T. P LIBREVILLE
22	759	A4	K5	Centre Social 4ème Arrondissement		
22	759	A4	K6: Centre Social Cocobeach		2101	P. COCOBEACH
22	759	A4	K6	Centre Social Cocobeach		
22	759	A4	K7: Centre Social Kango		2102	P. KANGO
22	759	A4	K7	Centre Social Kango		
22	759	A4	K8: Centre social Ntoun		2105	P. NTOUM
22	759	A4	K8	Centre social Ntoun		
22	759	A4	L1: CEP Ntoun		2105	P. NTOUM
22	759	A4	L1	CEP Ntoun		
22	759	A4	L2: CEP Cocobeach		2101	P. COCOBEACH
22	759	A4	L2	CEP Cocobeach		
22	759	A5: Coordination Haut-Ogooué				
22	759	A5	K1: Coordination solidarité Haut-Ogooué		2200	T. P FRANCEVILLE
22	759	A5	K1	Coordination solidarité Haut-Ogooué		
22	759	A5	K2: Services Sociaux Haut-Ogooué		2200	T. P FRANCEVILLE
22	759	A5	K2	Service social centre hospitalier régional Amissa Bongo		
22	759	A5	K2	Service social CTA-Franceville		
22	759	A5	K3: Centre Social Franceville		2200	T. P FRANCEVILLE
22	759	A5	K3	Centre Social Franceville		
22	759	A5	K4: Centre Social Moanda		2202	RP MOANDA
22	759	A5	K4	Centre Social Moanda		
22	759	A5	K5: Centre Social Mounana		2222	MOUNANA

22	759	A5	K5	Centre Social Mounana			
22	759	A5	K6:Centre Social Okondja		2201	P. OKONDJA	
22	759	A5	K6	Centre Social Okondja			
22	759	A5	K7:Centre Social Akiéni		2204	P. AKIENI	
22	759	A5	K7	Centre Social Akiéni			
22	759	A5	K8:Centre Social Léconi		2203	P. LECONI	
22	759	A5	K8	Centre Social Léconi			
22	759	A5	K9:Centre Social Bongoville		2206	P. BONGOVILLE	
22	759	A5	K9	Centre Social Bongoville			
22	759	A5	L1:Centre Social Nguouoni		2207	P. NGOUONI	
22	759	A5	L1	Centre Social Nguouoni			
22	759	A5	L2:CEP Franceville		2200	T. P. FRANCEVILLE	
22	759	A5	L2	CEP Franceville			
22	759	A5	L3:CEP Moanda		2202	RP MOANDA	
22	759	A5	L3	CEP Moanda			
22	759	A5	L4:CEP Okondja		2201	P. OKONDJA	
22	759	A5	L4	CEP Okondja			
22	759	A5	L5:CEP Bongoville		2206	P. BONGOVILLE	
22	759	A5	L5	CEP Bongoville			
22	759	A5	L6:CEP Nguouoni		2207	P. NGOUONI	
22	759	A5	L6	CEP Nguouoni			
22	759	A5	L7:CEP Poubara		2200	T. P. FRANCEVILLE	
22	759	A5	L7	CEP Poubara			
22	759	A5	L8:CEP Akieni		2204	P. AKIENI	
22	759	A5	L8	CEP Akiéni			
22	759	A6:Coordination Ogooué - Lolo					
22	759	A6	K1:Coordination solidarité Moyen-Ogooué		2300	T. P LAMBARENE	
22	759	A6	K1	Coordination solidarité Moyen-Ogooué			
22	759	A6	K2:Services Sociaux Moyen-Ogooué		2300	T. P LAMBARENE	
22	759	A6	K2	Services Sociaux Moyen-Ogooué			
22	759	A6	K3:Centre Social Lambaréné		2300	T. P LAMBARENE	
22	759	A6	K3	Centre Social Lambaréné			
22	759	A6	K4:Centre Social Ndjolé		2301	P. N'DJOLE	
22	759	A6	K4	Centre Social Ndjolé			
22	759	A6	K5:CEP Lambaréné		2300	T. P LAMBARENE	
22	759	A6	K5	CEP Lambaréné			
22	759	A6	K6:CEP CEP Ndjolé		2301	P. N'DJOLE	
22	759	A6	K6	CEP Ndjolé			
22	759	A7:Coordination Ngounié					
22	759	A7	K1:Coordination solidarité Ngounié		2400	T. P. MOUILA	
22	759	A7	K1	Coordination solidarité Ngounié			
22	759	A7	K2:Services Sociaux Ngounié		2400	T. P. MOUILA	
22	759	A7	K2	Service Social Centre Hospitalier Régional de Mouila			
22	759	A7	K2	ServiceSocial Hopital de Bongolo			
22	759	A7	K3:Centre social Mouila		2400	T. P. MOUILA	

22	759	A7	K3	Centre social Mouila		
22	759	A7	K4:Centre social Ndendé		2404	P. NDEDE
22	759	A7	K4	Centre social Ndendé		
22	759	A7	K5:Centre social Fougamou		2401	P. FOUGAMOU
22	759	A7	K5	Centre social Fougamou		
22	759	A7	K6:Centre social Mandji		2405	P. MANDJI
22	759	A7	K6	Centre social Mandji		
22	759	A7	K7:Centre social Lébamba		2406	P. LEBAMBA
22	759	A7	K7	Centre social Lébamba		
22	759	A7	K8:CEP Mouila		2400	T. P. MOUILA
22	759	A7	K8	CEP Mouila		
22	759	A7	K9:CEP Mimongo		2403	P. MIMONGO
22	759	A7	K9	CEP Mimongo		
22	759	A7	L1:CEP Fougamou		2401	P. FOUGAMOU
22	759	A7	L1	CEP Fougamou		
22	759	A7	L2:CEP Mandji		2405	P. MANDJI
22	759	A7	L2	CEP Mandji		
22	759	A8:Coordination Nyanga				
22	759	A8	K1:Coordination solidarité Nyanga		2500	T. P TCHIBANGA
22	759	A8	K1	Coordination solidarité Nyanga		
22	759	A8	K2:Services Sociaux Nyanga		2500	T. P TCHIBANGA
22	759	A8	K2	Services Sociaux Nyanga		
22	759	A8	K3:Centre social Tchibanga		2500	T. P TCHIBANGA
22	759	A8	K3	Centre social Tchibanga		
22	759	A8	K4:Centre social Mayumba		2501	P. MAYUMBA
22	759	A8	K4	Centre social Mayumba		
22	759	A8	K5:Centre social Ndindi		2503	P. NDINDI
22	759	A8	K5	Centre social Ndindi		
22	759	A8	K6:Centre social Moabi		2502	P. MOABI
22	759	A8	K6	Centre social Moabi		
22	759	A8	K7:Centre social Mabanda		2520	MABANDA
22	759	A8	K7	Centre social Mabanda		
22	759	A8	K8:CEP Tchibanga		2500	T. P TCHIBANGA
22	759	A8	K8	CEP Tchibanga		
22	759	A8	K9:CEP Moabi		2502	P. MOABI
22	759	A8	K9	CEP Moabi		
22	759	A8	L1:CEP Mayumba		2501	P. MAYUMBA
22	759	A8	L1	CEP Mayumba		
22	759	A9:Coordination Ogooué-Ivindo				
22	759	A9	K1: Coordination solidarité Ogooué-Ivindo		2600	T. P. MAKOKOU
22	759	A9	K1	Coordination Ogooué-Ivindo		
22	759	A9	K2: Services Sociaux Ogooué-Ivindo		2600	T. P. MAKOKOU
22	759	A9	K2	Service social Hôpital de Makokou		
22	759	A9	K2	Service social CTA de Makokou		
22	759	A9	K2	Service social Centre Médical d'Ovan		

22	759	A9	K2	Service social lycée Alexandre Sambat			
22	759	A9	K2	Service social CES Mohamed MOAPA BEOTSA			
22	759	A9	K2	Service Social CES Daniel KOSSET			
22	759	A9	K2	Service social Hôpital de Boué			
22	759	A9	K2	Service Social Hôpital deMékambo			
22	759	A9	K2	Centre social Makokou			
22	759	A9	K3:Centre social Makokou		2600	T. P. MAKOKOU	
22	759	A9	K3	Centre social Makokou			
22	759	A9	K4:Centre social Boué		2601	P. BOOUE	
22	759	A9	K4	Centre social Boué			
22	759	A9	K6:Centre social d'Ovan		2602	P. MEKAMBO	
22	759	A9	K6	centre social Mékambo			
22	759	A9	K6	Centre social Mékambo			
22	759	A9	K6:Centre social d'Ovan		2603	P. OVAN	
22	759	A9	K6	Centre social d'Ovan			
22	759	A9	K7:CEP Makokou		2600	T. P. MAKOKOU	
22	759	A9	K7	CEP Makokou			
22	759	A9	K8:CEP Mekambo		2602	P. MEKAMBO	
22	759	A9	K8	CEP Mekambo			
22	759	B1:Coordination Ogooué-Lolo					
22	759	B1	K1: Coordination solidarité Ogooué-Lolo		2700	T. P KOULAMOUTOU	
22	759	B1	K1	Coordination solidarité Ogooué-Lolo			
22	759	B1	K2:Services Sociaux Ogooué-Lolo		2700	T. P KOULAMOUTOU	
22	759	B1	K2	Service social Lycée Jean Stanislas MIGOLTET			
22	759	B1	K2	Service Social Centre Hospitalier de Koula-Moutou			
22	759	B1	K3:Centre social Koula-Moutou		2700	T. P KOULAMOUTOU	
22	759	B1	K3	Centre social Koula-Moutou			
22	759	B1	K4:Centre social Lastourville		2701	P. LASTOURVILLE	
22	759	B1	K4	Centre social Lastourville			
22	759	B1	K5:Centre social Pana		2703	P. PANA	
22	759	B1	K5	Centre social Pana			
22	759	B1	K6:CEP Koulamoutou		2700	T. P KOULAMOUTOU	
22	759	B1	K6	CEP Koulamoutou			
22	759	B1	K7:CEP Lastrouville		2701	P. LASTOURVILLE	
22	759	B1	K7	CEP Lastrouville			
22	759	B1	K8:CEP PANA		2703	P. PANA	
22	759	B1	K8	CEP PANA			
22	759	B2:Coordination Ogooué-maritime					
22	759	B2	K1:Coordination solidarité Ogooué-Maritime		2800	T. P PORT-GENTIL	
22	759	B2	K1	Coordination solidarité Ogooué-Maritime			
22	759	B2	K2:Services Sociaux Ogooué-Maritime		2800	T. P PORT-GENTIL	
22	759	B2	K2	Service social Centre Hospitalier de Port-Gentil			
22	759	B2	K2	Service Social Lycée Technique Port -Gentil			
22	759	B2	K2	Service Social Lycée d'Etat de Port-Gentil			
22	759	B2	K2	Service Social Collège d'Enseignement Secondaire Gamba			
22	759	B2	K2	Service Social CTA Port-Gentil			
22	759	B2	K3:Centre social Port-Gentil		2800	T. P PORT-GENTIL	

22	759	B2	K3	Centre social Port-Gentil		
22	759	B2	K4:Centre social Gamba		2802	P. GAMBA
22	759	B2	K4	Centre social Gamba		
22	759	B2	K5:Centre social Omboué		2801	P. OMBOUE
22	759	B2	K5	Centre social Omboué		
22	759	B2	K6:CEP Port-Gentil		2800	T. P PORT-GENTIL
22	759	B2	K6	CEP Port-Gentil		
22	759	B2	K7:CEP Gamba		2802	P. GAMBA
22	759	B2	K7	CEP Gamba		
22	759	B3:Coordination Woleu-Ntem				
22	759	B3	K1:Coordination solidarité Woleu-Ntem		2900	T. P OYEM
22	759	B3	K1	Coordination solidarité Woleu-Ntem		
22	759	B3	K2:Services sociaux Woleu-Ntem		2900	T. P OYEM
22	759	B3	K2	Service Social Centre Hospitalier d'Oyem		
22	759	B3	K2	Service social Lycée Richard Nguema Bekale		
22	759	B3	K2	Service social lycée Professionnel d'Oyem		
22	759	B3	K2	Service social Lycée Simon Oyano ABA'A		
22	759	B3	K2	ServiceSocial CES de Medouneu		
22	759	B3	K2	Service social Hopital HANSENIEN d'Ebeigne		
22	759	B3	K3:Centre social Oyem		2900	T. P OYEM
22	759	B3	K3	Centre social Oyem		
22	759	B3	K4:Centre social Nguema		2900	T. P OYEM
22	759	B3	K4	Centre social Nguema		
22	759	B3	K5:Centre social Bitam		2901	RP BITAM
22	759	B3	K5	Centre social Bitam		
22	759	B3	K6:Centre social Minvoul		2904	P. MINVOUL
22	759	B3	K6	Centre social Minvoul		
22	759	B3	K7:Centre social Médouneu		2902	P. MITZIC
22	759	B3	K7	Centre social Mitzic		
22	759	B3	K8:Centre social Médouneu		2903	P. MEDOUNEU
22	759	B3	K8	Centre social Médouneu		
22	759	B3	K9:CEP Oyem		2900	T. P OYEM
22	759	B3	K9	CEP Oyem		
22	759	B3	L1:CEP du Woleu		2900	T. P OYEM
22	759	B3	L1	CEP du Woleu		
22	759	B3	L2:CEP de Nguema		2900	T. P OYEM
22	759	B3	L2	CEP de Nguema		
22	759	B3	L3:CEP de Bitam (1 et 2)		2901	RP BITAM
22	759	B3	L3	CEP de Bitam (1 et 2)		
22	759	B3	L4:CEP de Mitzic		2902	P. MITZIC
22	759	B3	L4	CEP de Mitzic		
22	759	B3	L5:CEP de Medouneu		2903	P. MEDOUNEU
22	759	B3	L5	CEP de Medouneu		

PROGRAMME PROTECTION SOCIALE

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Protection Sociale est animé par la Direction Générale de la Prévoyance Sociale. Elle a pour mission de concevoir la politique du Gouvernement en matière de sécurité sociale et de mutualité, et de veiller à sa mise en œuvre conformément aux dispositions du décret n°0293/PR/MASMSSBE du 22 juillet 2024 portant création, attributions et organisation de la Direction Générale de la Prévoyance Sociale

Le Programme Protection sociale est composé de la Direction Générale de la Prévoyance Sociale (DGPS) et de l'opérateur CNAMGS. La DGPS est composée de trois (03) directions et six (06) services. Elle a à sa tête un **Directeur Général, qui est le Responsable du Programme Protection Sociale.**

Deux (02) organismes de prévoyance sociale sont rattachés à ce programme : la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale.

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en qualité de partenaire, créée par la loi n°6/75 du 25 novembre 1975, est chargée de la gestion du régime de sécurité sociale des travailleurs du secteur privé, pour la couverture des risques suivants : la maternité (indemnisation), les charges familiales, les accidents du travail, les maladies professionnelles, l'invalidité, la vieillesse et le décès.

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) en qualité d'opérateur, créée par l'ordonnance n°0022/PR/2007 du 21 août 2007, modifiée par l'ordonnance n°8/2016 du 11 février 2016 et la loi n°036/2023 du 17 /07/2023 portant modification et suppression de certaines dispositions de l'ordonnance n°0022/PR/2007 du 21 Aout 2007 instituant un régime obligatoire d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale en République Gabonaise , ratifiée par la loi n°034 /2007 du 23 Janvier 2008 assure la prise en charge des frais liés, aux prestations de santé, de maternité, des prestations familiales des Gabonais Economiquement Faibles (GEF) et la distribution des aides sociales de toute nature.

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) en qualité d'opérateur, créée par l'ordonnance n°0022/PR/2007 du 21 août 2007, modifié par la loi n°36/2023 du 17 juillet 2023 portant modification et suppression de certaines dispositions de l'ordonnance n°0022/PR/2007 du 21 août 2007 instituant un Régime Obligatoire d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale en République Gabonaise, ratifiée par la loi n°034/2007 du 23 janvier 2008, la CNAMGS est un établissement public soumis aux règles de gestion de droit privé. Elle assure la couverture des risques liés à la maladie et à la maternité, ainsi que la distribution des aides de toute nature.

Dans son champ, le Programme Protection Sociale procède à :

- l'élaboration des textes d'application du Code de Protection Sociale ;
- l'actualisation du cadre juridique et institutionnel (administration centrale, CNSS, CNAMGS) ;
- l'extension de la couverture sociale à l'ensemble de la population ;
- le renforcement des capacités en matière de protection sociale.

Le programme ne couvre pas la santé dans l'aspect offre de soins et de médicament qui relève de la composante Santé.

En outre, la DGPS et les organismes sous tutelles (CNSS et CNAMGS) travaillent en étroite collaboration avec la CIPRES et les autres partenaires internationaux que sont : le BIT, l'UNICEF, l'OMS, le PNUD, l'OIT, l'AFD, la Banque Mondiale, le FMI et la BAD.

Le champ du Programme est en cohérence avec le programme santé du Ministère, notamment en matière de restauration des structures sanitaires, l'amélioration de l'accueil, la qualité de soins et la meilleure politique du médicament.

Le programme Protection Sociale se décline en deux (02) actions :

- la Couverture sociale;
- la Promotion des mutuelles.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Protection Sociale est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1 : Couverture sociale	3	0	12	0	1	0
Action 2 : Promotion des mutuelles	2	0	2	0	0	0
Total	5	0	14	0	1	0

(3) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : couverture sociale

L'action Couverture Sociale a pour objectif d'étendre et d'améliorer la couverture sociale de toute la population gabonaise.

Il s'agit d'une part d'étendre la couverture sociale à toutes les couches de la population, notamment le secteur informel non encore couvert, et d'autre part, couvrir le risque chômage tel que décliné dans la loi n°028/2016 du 6 février 2017 portant Code de Protection Sociale en République Gabonaise.

L'amélioration de la couverture sociale porte sur l'opérationnalisation du compte épargne chômage des travailleurs salariés et les assurances complémentaires vieillesse et santé à travers l'élaboration des textes d'application du dispositif du code de protection sociale.

La mise en œuvre de cette action est exécutée par la Direction Générale de la Prévoyance Sociale en collaboration avec la CNSS, la CNAMGS, la CPPF et les autres administrations concernées.

ACTION N° 2 : promotion des mutuelles

L'action Promotion des Mutuelles s'inscrit dans la normalisation du secteur de la mutualité conformément aux dispositions de la loi n°028/2016 du 6 février 2017 portant Code de Protection Sociale en République Gabonaise.

En effet, jusque-là dépourvues de tout cadre juridique spécifique, les mutuelles de prévoyance sociale fonctionnent sur la base de la loi N°035/de 1962 régissant les associations (Ministère de l'Intérieur).

L'élaboration des différents textes nécessaires s'effectue avec la participation de tous les acteurs concernés (Etat, société civile, partenaires sociaux et techniques...).

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les aspirations des populations constituent une préoccupation majeure des Pouvoirs publics qui s'attachent à étendre progressivement le système de prévoyance sociale à un nombre croissant de gabonais, notamment les personnes économiquement faibles et les travailleurs non-salariés du secteur informel.

Depuis l'année 2000, la prévoyance sociale a été identifiée par le Fonds Monétaire International comme facteur déterminant de la croissance économique et du développement durable du Gabon.

Dans ce domaine, l'ensemble de la population attend en priorité d'être protégée contre le risque maladie. Les travailleurs salariés et non-salariés attendent en complément, une protection contre les risques accident du travail, chômage, vieillesse, invalidité et décès qui permettent de mener une existence digne à eux-mêmes et à leurs ayants droit à l'issue de la vie active et après la mort. Par ailleurs, les populations vulnérables attendent l'amélioration et l'intensification de la distribution des aides de toute nature sur l'ensemble du territoire national.

Dans le champ du programme, plusieurs avancées peuvent d'ores et déjà être mises à l'actif des acteurs publics, par exemple :

- l'extension de la couverture maladie aux Gabonais Economiquement Faibles et l'amélioration de la couverture maladie des agents publics, privés et des étudiants, grâce à la création de la CNAMGS en 2007 et de la CPPF en 2014;
- l'adoption du code de protection sociale par l'Etat en 2017 ;
- la proximité géographique des services de la CNSS et de la CNAMGS avec les usagers sur le territoire national.

Toutefois, des manquements sont observés, à savoir :

- l'absence des textes d'application du Code de Protection Sociale relatif au chômage, aux assurances complémentaires, à la mutualité ;
- le manque de coordination entre les différents régimes de prévoyance sociale (public, privé formel et informel);
- le manque de collaboration entre l'administration assurant la tutelle technique et les organismes ;
- l'insuffisance des données statistiques des activités du programme.

ENJEUX

- Enjeu 1 : doter le pays d'un dispositif inclusif de protection sociale universelle et solidaire ;
- Enjeu 2 : permettre à chaque gabonais de faire face aux conséquences des risques sociaux et économiques que sont : la maladie, la maternité, les charges familiales, les accidents du travail, les maladies professionnelles, la vieillesse, l'invalidité, le décès et le chômage.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : parvenir à élaborer les textes d'application sur l'épargne chômage et sur le régime des travailleurs indépendants du code de protection sociale.

- Résultat annuel attendu : les deux (2) textes d'application du code de protection sociale sur l'épargne chômage et sur le régime des travailleurs indépendants élaborés.

OBJECTIF N°2 : parvenir à contrôler tous les (3) trois organismes ou institutions qui participent à l'application de la législation en matière de sécurité sociale.

- Résultat annuel attendu : les trois organismes ou institutions qui participent à l'application de la législation en matière de sécurité sociale contrôlés.

OBJECTIF N°3 : parvenir à réduire le phénomène de l'apatridie

- Résultat annuel attendu : 1000 filles, 1000 garçons, 500 hommes et 500 femmes apatrides bénéficient d'un acte de naissance et enrôlées à la CNAMGS.

OBJECTIF N°4 : mettre en place et opérationnaliser le Fonds 4

- Résultat annuel attendu 1 : 1 200 femmes et 800 hommes sortis du Fonds GEF ;
- Résultat annuel attendu 2 : 8 enquêtes sociales réalisées ;
- Résultat annuel attendu 3 : Basculement de 1200 femmes et 800 hommes du Fonds 3 au Fonds 4

OBJECTIF N°5 : réduire les EVASAN de -3% externe

- Résultat annuel attendu 1 : 4 structures sanitaires équipées de plateaux techniques modernes Inversion de la courbe des évacuations sanitaires (EVASAN) ;
- Résultat annuel attendu 2 : modernisation des plateaux techniques des quatre centres hospitaliers de Libreville
- Résultat annuel attendu 3 : 2 femmes et 2 hommes du personnel de santé de Libreville formés renforcement des capacités du personnel professionnel de santé de Libreville

OBJECTIF N°6 : accompagner de nombreux hommes, femmes, filles, garçons vulnérables

- Résultats annuels attendu 1 : 10 filles et 10 garçons bénéficiaires de l'aide à la scolarité
- Résultat annuel attendu 2 : 5 femmes et 5 hommes bénéficiaires de l'aide à la formation professionnelle

OBJECTIF N°1 : parvenir à élaborer les textes d'application sur l'épargne chômage et sur le régime des travailleurs indépendants du code de protection sociale

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- **Résultat annuel attendu 1:** les textes d'application du code de protection sociale sont élaborés.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de textes élaborés	Nombre	ND	ND	2	0	2
Nombre d'outils de contrôles élaborés	Nombre	ND	2	4	4	10

Source des données : La Direction Générale de la Protection Sociale

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu : les deux textes d'application du code de protection sociale sur l'épargne chômage et sur le régime des travailleurs indépendants élaborés.

- Activité 1 : rédiger les termes de référence ;
- Activité 2 : mettre en place d'un groupe de travail ;
- Activité 3 : gérer l'activité.

Précisions méthodologiques :

L'**indicateur 1** mesure le nombre de textes d'application du Code de Protection Sociale élaborés.

Contributions des opérateurs/partenaires :

Opérateur 1 : CNAMGS

- Activité : garantir l'assurance maladie à tous ;

Partenaire 2 : CNSS

- Activité : contribue à protection sociale (protection du statut des agents du privé) ;

Partenaire 3 : Banque Mondiale

Activité : appui technique et financier.

Partenaire 3 : CIPRES

- Activité : contribue à la gestion des caisse (CNAMGS et CNSS).

OBJECTIF N°2 : parvenir à contrôler tous les organismes ou institutions qui participent à l'application de la législation en matière de sécurité sociale

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu** : trois (3) organismes ou institutions participent à l'application de la législation en matière de sécurité sociale contrôlés

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombres d'organismes ou institutions qui participent à l'application de la législation en matière de sécurité sociale contrôlés	Nombre	N/D	N/D	3	0	3

Source des données : La Direction Générale de la Protection Sociale

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : les trois organismes ou institutions qui participent à l'application de la législation en matière de sécurité sociale contrôlés :

- Activité 1 : rédaction des termes de référence ;
- Activité 2 : élaboration des outils de contrôles ;
- Activité 3 : mission de contrôle sur place et sur pièces ;
- Activité 4 : gestion de l'activité.

Précisions méthodologiques :

L'indicateur mesure le nombre d'organismes ou institutions contrôlés.

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Partenaire 1 : Ministère de la Justice ;
- Partenaire 2 : Ministère de l'Intérieur ;
- Partenaire 3 : Direction Générale de la Santé ;
- Opérateur 1 : CNAMGS, garantie l'assurance maladie à tous.

OBJECTIF N°3 : parvenir à réduire le phénomène de l'apatridie

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu** : 1000 filles, 1000 garçons, 500 hommes et 500 femmes apatrides bénéficient un acte de naissance et enrôlées à la CNAMGS.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de filles apatrides bénéficiaires d'un acte de naissance et enrôlées à la CNAMGS	Nombre	N/D	N/D	1000	1000	1000
Nombre d'hommes apatrides bénéficiaires d'un acte de naissance et enrôlés à la CNAMGS	Nombre	N/D	N/D	500	500	500
Nombre de femmes apatrides bénéficiaires d'un acte de naissance et enrôlées à la CNAMGS	Nombre	N/D	N/D	500	500	500

Source des données : CNAMGS.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 1000 filles, 1000 garçons, 500 hommes et 500 femmes apatrides bénéficient un acte de naissance et enrôlées à la CNAMGS

- Activité 1 : rédaction des termes de référence ;
- Activité 2 : campagne de sensibilisation et d'identification ;
- Activité 3 : mise en place d'une équipe.

Précisions méthodologiques :

Les indicateurs font ressortir les nombres des bénéficiaires des actes de naissances par sexe.

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Partenaire 1 : Direction Générale de la Santé ;
- Partenaire 2 : Ministère de l'intérieur.

OBJECTIF N°4 : mettre en place et opérationnaliser le Fonds 4

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 1200 femmes et 800 hommes sortis du Fonds GEF ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 8 enquêtes sociales réalisées ;
- **Résultat annuel attendu 3** : basculement de 1200 femmes et 800 hommes du Fonds 3 au Fonds 4.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de femmes sortis du fonds GEF	Nombre	NA	NA	1 200	1 200	3 600
Nombre hommes sortis du fonds GEF	Nombre	NA	NA	800	800	2 400
Nombre d'enquêtes réalisées	Nombre	NA	NA	8	8	24
Nombre de femmes basculées du fonds 3 au fonds 4	Nombre	NA	NA	1200	1 200	3 600
Nombre d'hommes basculés du Fonds 3 au Fonds 4	Nombre	NA	NA	800	800	2 400

Source des données : CNAMGS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 1200 femmes et 800 hommes sortis du Fonds GEF

- Activité : croisements des fichiers avec la DGI, CPPF, DGDI, CNSS

Résultat annuel attendu 2 : 8 enquêtes sociales réalisées

- Activité : Enquêtes de terrain

Résultat annuel attendu 3 : basculement de 1200 femmes et 800 hommes du Fonds 3 au Fonds 4.

- Activité : Intégration des GEF identifiés dans le fichier du fonds 4

Précisions méthodologiques :

Les indicateurs 1 & 2 renseignent sur le nombre d'hommes et de femmes sortis du fichier du fonds des Gabonais Economiquement Faibles (GEF) suite au croisement des fichiers.

L'indicateur 3 renseigne sur le nombre d'enquêtes réalisées afin de certifier les statuts des assurés sortis du Fonds GEF.

Les indicateurs 4 & 5 renseignent sur le nombre d'hommes et de femmes basculés du fonds GEF au fonds 4

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Partenaire 1 : CNSS, contribue à protection sociale (protection du statut des agents du privé) ;
- Partenaire 2 : CPPF ;
- Partenaire 3 : DGDI ;
- Partenaire 4 : DGI.

OBJECTIF N°5 : réduire des EVASAN de -3% externe

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

Résultat annuel attendu 1 : 4 structures sanitaires équipées de plateaux techniques

Résultat annuel attendu 2 : 2 femmes et 2 hommes du personnel de santé de Libreville formés

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de structures équipés de plateaux techniques	Nombre	NA	NA	4	4	10
Nombre d'homme du personnel de santé de Libreville formés	Nombre	NA	NA	2	2	5
Nombre de femmes du personnel de santé de Libreville formés	Nombre	NA	NA	2	2	5

Source des données : CNAMGS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 4 structures sanitaires équipées de plateaux techniques

- Activité : financement des plateaux techniques validés par la commission investissement des évacuations sanitaires

Résultat annuel attendu 2 : 2 femmes et 2 hommes du personnel de santé de Libreville formés

- Activité : financement des formations validées par la commission investissement des évacuations sanitaires.

Précisions méthodologiques :

L'indicateur 1 mesure le nombre de structures ayant bénéficiées d'un financement pour l'acquisition des plateaux techniques

Les indicateurs 2 & 3 renseignent sur le nombre de professionnelle de santé de Libreville formé le nombre personnel de santé local envoyés en formation de spécialistes ;

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Partenaire 1 : Fondation Rothschild ;
- Partenaire 2 : Hôpital Mohamed IV ;
- Partenaire 3 : Hôpital Cheick Kalifat ;
- Partenaire 4 : Santé Militaire ;
- Partenaire 5 : Ministère de la Santé
- Partenaire 6 : OMS.

OBJECTIF N°6 : accompagner de nombreux hommes, femmes, filles, garçons vulnérables

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultats annuels attendu 1 : 10 filles et 10 garçons bénéficiaires de l'aide à la scolarité
- Résultat annuel attendu 2 : 5 femmes et 5 hommes bénéficiaires de l'aide à la formation professionnelle

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de filles bénéficiaires de l'aide à la scolarité	Nombre	NA	NA	10	10	30
Nombre de garçons bénéficiaires de l'aide à la scolarité	Nombre	NA	NA	10	10	30
Nombre hommes bénéficiaires de l'aide à la formation professionnelle	Nombre	NA	NA	5	5	15
Nombre femmes bénéficiaires de l'aide à la formation professionnelle	Nombre	NA	NA	5	5	10

Source des données : CNAMGS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultats annuels attendu 1 : 10 filles et 10 garçons bénéficiaires de l'aide à la scolarité

- Activité : financement de la scolarité des enfants GEF suite à la validation des dossiers

Résultat annuel attendu 2 : 5 femmes et 5 hommes bénéficiaires de l'aide à la formation professionnelle

- Activité : financement de la formation professionnelle des hommes et femmes suite à la validation des dossiers

Précisions méthodologiques :

Les indicateurs 1, 2 & 3 renseignent sur le nombre de filles et de garçons vulnérables accompagnés pour la poursuite des études

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Partenaire 1 : Ministère de la Santé ;
- Partenaire 2 : Hôpital Cheick Kalifat ;
- Partenaire 4 : Santé Militaire.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
22.766.1: Couverture sociale	27 785 829 012	26 335 632 781	395 296 231	26 730 929 012	26 730 929 012	26 730 929 012	27 785 829 012	26 335 632 781	395 296 231	26 730 929 012	26 730 929 012	26 730 929 012
Titre 2. Dépenses de personnel	261 141 608	261 141 608	-	261 141 608	261 141 608	261 141 608	261 141 608	261 141 608	-	261 141 608	261 141 608	261 141 608
Titre 3. Dépenses de biens et services	45 000 000	1 045 000 000	-	1 045 000 000	1 045 000 000	1 045 000 000	45 000 000	1 045 000 000	-	1 045 000 000	1 045 000 000	1 045 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	27 424 787 404	25 029 491 173	395 296 231	25 424 787 404	25 424 787 404	25 424 787 404	27 424 787 404	25 029 491 173	395 296 231	25 424 787 404	25 424 787 404	25 424 787 404
Titre 5. Dépenses d'investissement	54 900 000	-	-	-	-	-	54 900 000	-	-	-	-	-
22.766.2: Promotion des mutuelles	92 296 871	92 296 871	-	92 296 871	92 296 871	92 296 871	92 296 871	92 296 871	-	92 296 871	92 296 871	92 296 871
Titre 2. Dépenses de personnel	22 336 883	22 336 883	-	22 336 883	22 336 883	22 336 883	22 336 883	22 336 883	-	22 336 883	22 336 883	22 336 883
Titre 3. Dépenses de biens et services	30 000 000	30 000 000	-	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	-	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	39 959 988	39 959 988	-	39 959 988	39 959 988	39 959 988	39 959 988	39 959 988	-	39 959 988	39 959 988	39 959 988
Total pour le programme Protection Sociale	27 878 125 883	26 427 929 651	395 296 231	26 823 225 883	26 823 225 883	26 823 225 883	27 878 125 883	26 427 929 651	395 296 231	26 823 225 883	26 823 225 883	26 823 225 883
Titre 2. Dépenses de personnel	283 478 491	283 478 491	-	283 478 491	283 478 491	283 478 491	283 478 491	283 478 491	-	283 478 491	283 478 491	283 478 491
Titre 3. Dépenses de biens et services	75 000 000	1 075 000 000	-	1 075 000 000	1 075 000 000	1 075 000 000	75 000 000	1 075 000 000	-	1 075 000 000	1 075 000 000	1 075 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	27 464 747 392	25 069 451 160	395 296 231	25 464 747 392	25 464 747 392	25 464 747 392	27 464 747 392	25 069 451 160	395 296 231	25 464 747 392	25 464 747 392	25 464 747 392
Titre 5. Dépenses d'investissement	54 900 000	-	-	-	-	-	54 900 000	-	-	-	-	-

(2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

RATTACHEMENT DES SERVICES

22		766:Protection sociale			
22	766	A1:Couverture sociale		0000	Libreville
22	766	A1	K1:Garantie sociale	0000	Libreville
22	766	A1	K1	Direction de la Garantie Sociale	
22	766	A1	K2:Croix Rouge Gabonaise	4606	Libreville
22	766	A1	K2	Croix rouge	4606 Libreville
22	766	A2:Promotion des mutuelles		0000	Libreville
22	766	A2	K1:securité sociale	0000	Libreville
22	766	A2	K1	Direction de la Garantie Sociale	
22	766	A3 Opérateur-CNAMGS			
22	766	A3	K1:Opérateur-CNAMGS	4820	AC CNAMGS
22	766	A3	K1	Caisse Nationale d'Assurance Maladie	
22	766	A3	K2:CNAMGS-Prestations sociales	4820	AC CNAMGS
22	766	A3	K2	SAMU SOCIAL	0000
22	766	A3	K3:Personnes âgées	4820	AC CNAMGS
22	766	A3	K3	Personnes âgées	4820 AC CNAMGS
22	766	A3: filets sociaux administration centrale			
22	766	A3	K4:filets sociaux administration centrale	4820	AC CNAMGS
22	766	A3	K5	Gratuité des Accouchements	4820 AC CNAMGS

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien à la politique de Protection Sociale recouvre un ensemble de politiques publiques visant à orienter et coordonner l'ensemble des actions menées par les autres programmes, en vue de l'atteinte des résultats attendus en matière de Protection Sociale et de Solidarité Nationale.

Aussi, ce programme suit et évalue la mise en œuvre des objectifs assignés aux autres programmes de la mission, à savoir :

Le Programme « Solidarité Nationale » ;
Le Programme « Protection Sociale ».

Dans son champ, le Programme Pilotage et Soutien procède au pilotage de la stratégie ministérielle et à la coordination administrative.

Le Programme Pilotage et Soutien porte en son sein le Cabinet du Ministre, l'Inspection Générale des Services, le Secrétariat Général et les Fonctions Supports servant d'appui en matière budgétaire (DCAF), des ressources humaines (DCRH) et du système d'information (DCSI).

Ce programme a pour responsable le Secrétaire Général du Ministère.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Pilotage et Soutien est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	1	0	4	0	0	0
Action2 : Coordination administrative	1	0	3	0	0	0
Total	2	0	7	0	0	0

Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

ACTION N° 1 : pilotage de la stratégie ministérielle

Le Pilotage de la Stratégie ministérielle vise à :

- orienter et conduire la mise en œuvre des politiques publiques en matière de Protection Sociale et de Solidarité Nationale;
- veiller au bon fonctionnement des services ;
- contrôler la mise en œuvre des politiques publiques du Ministère ;
- veiller au renforcement et à l'application du cadre institutionnel par les Programmes.

Cette action est mise en œuvre par le Cabinet du Ministre (CM), assisté de l'Inspection Générale des Services (IGS).

ACTION N° 2 : Coordination administrative

La coordination administrative organise et s'assure du fonctionnement régulier des services administratifs et techniques du Ministère. Elle recouvre toutes les activités qui concourent à l'effectivité et l'efficacité des autres actions ou programmes de politique publique du ministère, en leur fournissant un soutien et/ou un encadrement.

Ces activités répondent à des politiques communes et transversales.

Il s'agit notamment de :

- s'assurer de l'atteinte des objectifs par chaque Programme (dialogue de gestion);
- proposer les réformes et innovations propres à moderniser le fonctionnement des services ;
- organiser le Dialogue Social et la Communication Interne du ministère ;
- élaborer les normes et procédures ;
- renforcer les capacités opérationnelles et techniques de l'ensemble des services du ministère ;
- coordonner le fonctionnement des services ;
- suivre et évaluer la mise en œuvre des activités et de mettre en place les outils d'exploitation des données.

L'action Coordination Administrative est mise en œuvre par le Secrétariat Général du ministère, assisté des fonctions supports servant d'appui en matière budgétaire (DCAF), des ressources humaines (DCRH) et du système d'information (DCSI).

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme s'inscrit dans la cadre de la feuille de route du Comité de la Transition et de la Restauration des Institutions (CTRI) qui consiste à moderniser et pérenniser le système de Protection Sociale.

Les principaux éléments de contexte et les faits marquants récents :

- la réforme de la gouvernance et la rationalisation des finances des systèmes d'aides sociales ;
- la mise en œuvre des mesures du Programme Gabon -Egalité ;
- le renforcement des capacités opérationnelles et techniques des services ;
- Le recrutement et régularisation des situations administratives.

Les principaux résultats voire performances obtenus au cours des toutes dernières années sont :

- l'établissement d'une cartographie des services et centres sociaux ;
- l'opérationnalisation du centre d'accueil des femmes victimes de violences ;
- la tenue d'une commission d'affectation et mutation du personnel ;
- la réhabilitation et l'extension du centre d'accueil pour enfants en difficultés sociales ;
- l'adoption de deux(2) décrets portant création, attributions et organisation du CAPEDS et de l'ENEADA.

Les points forts et points faibles de l'action de l'administration d'Etat dans le champ du programme sont les suivants :

- le renforcement de la cohésion sociale ;
- l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des enfants ;
- l'amélioration du cadre juridique ;
- la production partielle des cartes professionnelles ;
- l'organisation des conseils de disciplines ;
- le cadre managérial limité dans son action du fait de l'importance des postes vacants ;
- l'absence de procédures formalisées et informatisées;
- le démembrement récurrent des programmes du Pan Social entraine une gestion hybride du personnel (le transfert à la Justice du Bop Bien-Etre);
- la vétusté des structures sociales.

ENJEUX

- Enjeu 1 : renforcer les capacités opérationnelles et techniques ;
- Enjeu 2 : actualiser le cadre institutionnel ;
- Enjeu 3 : améliorer le système d'aide sociale par l'opération de Ciblage général des GEF ;
- Enjeu 4 : réhabiliter les infrastructures sociales d'accueil.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : coordonner la mise en œuvre des politiques et des mécanismes axés sur la Politique Sociale

- Résultat annuel attendu 1 : deux textes d'application du code de protection sociale sur l'épargne chômage et sur le régime des travailleurs indépendants élaborés
- Résultat annuel attendu 2 : trois textes organiques élaborés

OBJECTIF N°2 : coordonner la mise en œuvre opérationnelle des mesures de la stratégie Gabon-Egalité, d'ici fin 2027

- Résultat annuel attendu 1 : 20 hommes ,50 femmes, 15 filles et 15 garçons sensibilisés sur la vulgarisation des droits de la femme dans la province du Moyen-Ogooué ;
- Résultat annuel attendu 2 : 20 hommes ,50 femmes, 15 filles et 15 garçons bénéficiaires des kits alimentaires ;
- Résultat annuel attendu 3 : 10 hommes ,80 femmes, 15 filles et 5 garçons victimes de violences prise en charge.

OBJECTIF N°3 : Piloter et coordonner les activités de préparation, d'exécution et de suivi de l'exécution budgétaire

- Résultat annuel attendu 1 : élaboration des documents de préparation des documents de projet de lois de finances (PAP),
- Résultat annuel attendu 2 : 4 rapports d'exécution budgétaire ;
- Résultat annuel attendu 3 : renforcement de capacité sur l'appropriation des procédures d'exécution du budget ;
- Résultat annuel attendu 4 : élaboration des RAP et exécution des dossiers d'engagement.

OBJECTIF N°4 : parvenir à mettre en place une comptabilité matière du Ministère des Affaires Sociales

- Résultat annuel attendu 1 : fichier du patrimoine immobilier, mobilier et matériel roulant élaboré

OBJECTIF N°5 : parvenir à améliorer le système de conformité des actes et des procédures de gestion administratives

- Résultat annuel attendu 1 : un manuel de procédures et des actes administratifs vulgarisés ;
- Résultat annuel attendu 2 : 26 femmes et hommes responsables administratifs ayant reçus un renforcement de capacités en procédures et en gestion des actes administratifs.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu 1** : deux textes d'application du code de protection sociale sur l'épargne chômage et sur le régime des travailleurs indépendants élaborés
- **Résultat annuel attendu 2** : trois textes organiques élaborés

Indicateurs

Intitulé	Unité	2024 Réalisation PAP	2025 Prévision PAP	2026 Cible	2027 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de textes d'application du code de protection sociale sur l'épargne chômage et sur le régime des travailleurs indépendants élaborés.	Nombre	ND	2	2	0	2
Nombre de textes organiques élaborés.	Nombre	ND	3	3	0	3

Source des données : DGAS, DGPS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : avoir élaboré deux textes d'application du code de protection sociale sur l'épargne chômage et sur le régime des travailleurs indépendants. :

- Activité 1 : rédaction des termes de référence ;
- Activité 2 : gestion de l'activité.

Résultat annuel attendu 2 : avoir élaboré trois textes organiques. :

- Activité 1 : rédaction des termes de référence ;
- Activité 2 : gestion de l'activité.

Précisions méthodologiques :

L'indicateur 1 renseigne sur le nombre de textes d'application du code de protection sociale sur l'épargne chômage et sur le régime des travailleurs indépendants élaborés.

L'indicateur 2 : renseigne sur le nombre de textes organiques élaborés.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 20 hommes ,50 femmes, 15 filles et 15 garçons sensibilisés sur la vulgarisation des droits de la femme dans la province du Moyen-Ogooué ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 20 hommes ,50 femmes, 15 filles et 15 garçons bénéficiaires des kits alimentaires ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 10 hommes ,80 femmes, 15 filles et 5 garçons victimes de violences prise en charge.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2024 Réalisation PAP	2025 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de garçons sensibilisés sur la vulgarisation des droits de la femme dans la province du Moyen-Ogooué	Nombre	N/A	N/A	15	15	15
Nombre de filles sensibilisés sur la vulgarisation des droits de la femme dans la province du Moyen-Ogooué	Nombre	N/A	N/A	15	15	15
Nombre d'hommes sensibilisés sur la vulgarisation des droits de la femme dans la province du Moyen-Ogooué	Nombre	N/A	N/A	20	0	20
Nombre de femmes sensibilisés sur la vulgarisation des droits de la femme dans la province du Moyen-Ogooué	Nombre	N/A	N/A	50	50	50
Nombre d'hommes bénéficiaires des kits multiformes	Nombre	N/A	N/A	20	201000	20
Nombre de femmes, bénéficiaires des kits multiformes	Nombre	N/A	N/A	50	50	50
Nombre garçons bénéficiaires des kits multiformes	Nombre	N/A	N/A	15	15	15
Nombre de filles bénéficiaires des kits multiformes	Nombre	N/A	N/A	15	15	15
Nombre d'hommes victimes de violences prise en charge	Nombre	N/A	N/A	10	10	10
Nombre de femmes, victimes de violences prise en charge	Nombre	N/A	N/A	80	80	80
Nombres de filles victimes de violences prise en charge	Nombre	N/A	N/A	15	15	15
Nombre de garçons victimes de violences prise en charge	Nombre	N/A	N/A	5	5	5

Source des données : DGAS, DGPS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : avoir sensibilisés 20 hommes ,50 femmes,15 filles et 15 garçons sur la vulgarisation des droits de la femme dans la province du Moyen-Ogooué :

- Activité 1 : rédaction des termes de référence ;
- Activité 2 : frais de mission ;
- Activité 3 : gestion de l'activité.

Résultat annuel attendu 2 : 20 hommes ,50 femmes,15 filles et 15 garçons bénéficiaires des kits alimentaires :

- Activité 1 : rédaction des termes de référence ;
- Activité 2 : frais de mission ;
- Activité 3 : gestion de l'activité ;
- Activité 4 : Achat de kits.

Résultat annuel attendu 3 : 10 hommes ,80 femmes,15 filles et 5 garçons victimes de violences prise en charge

- Activité 1 : identification ;
- Activité 2 : consultation clinique et/ ou juridique ;
- Activité 3 : prise en charge.

Précisions méthodologiques :

L'indicateur 1 renseigne sur le nombre d'hommes, de femmes, de filles et de garçons sensibilisés sur la vulgarisation des droits de la femme dans la province du Moyen-Ogooué.

L'indicateur 2 : renseigne sur le nombre d'hommes, de femmes, de filles et de garçons bénéficiaires des kits.

L'indicateur 3 : renseigne sur le nombre d'homme, de femmes, de filles et de garçons victimes de violences prise en charge.

OBJECTIF N°3 : parvenir à coordonner et suivre l'ensemble des actions sociales des programmes de la Mission Prévoyance Sociales.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu** : avoir une gestion de l'activité sociale des programmes.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2024 Réalisation PAP	2025 Prévision PAP	2026 Cible	2027 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de dossiers suivi par types de cibles et par Direction Générale	Nombre	N/A	1 000	1 500	1 500	4 000
Nombre de dossiers suivi par types de cibles de femmes	Nombre	N/A	1 000	1 500	1 500	4 000
Nombre de dossiers suivi par types de cibles d'hommes	Nombre	N/A	1 000	1 500	1 500	4 000

Source des données : Secrétariat Général, Direction Centrale des Ressources Humaines.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : avoir une gestion de l'activité sociale des programmes

Précisions méthodologiques :

L'indicateur 1 mesure le nombre de mission nationale à réaliser.

L'indicateur 2 mesure le nombre de mission nationale à réaliser.

L'indicateur 3 mesure le nombre d'ateliers de formation organisés.

L'indicateur 4 mesure le nombre cartes professionnelles établies.

OBJECTIF N°4 : piloter et coordonner les activités de préparation, d'exécution et de suivi d'exécution budgétaire

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir élaboré des documents de préparation des documents de projet de lois de finances (PAP) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir obtenu 4 rapports d'exécution budgétaire ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir organisé un séminaire de renforcement de capacité sur l'appropriation des procédures d'exécution du budget ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir élaboré des RAP

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Nombre des documents de préparation des documents de projet de lois de finances (PAP) élaborés.	Nombre	ND	4	4	4	12
Nombre de rapports d'exécution budgétaire d'exécution budgétaire.	Nombre	ND	4	4	4	12
Nombre de responsables de ligne managérial formés sur l'appropriation des procédures d'exécution du budget.	Nombre	ND	108	108	0	108
Nombre de RAP élaborés.	Nombre	ND	1	1	0	1
Nombre de rapports partiel d'exécution.	Nombre	ND	4	4	0	4

Source des données : Secrétariat Général

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Précisions méthodologiques

L'indicateur 1 : renseigne sur le nombre des documents de préparation des documents de projet de lois de finances (PAP) élaborés

L'indicateur 2 : renseigne sur le nombre des rapports d'exécution budgétaire élaborés
Cet indicateur renseigne sur le niveau d'avancement du transfert du numéro vert ;

L'indicateur 3 : renseigne sur le nombre des RAP élaborés

L'indicateur 4 : renseigne sur le nombre de rapports partiel d'exécution

OBJECTIF N°5 : parvenir à mettre en place une comptabilité matière du ministère des affaires sociales

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu** : fichier du patrimoine immobilier, mobilier et matériel roulant élaboré.

Indicateurs

Intitulé	Unité	Réalisation PAP 2023	Prévision PAP 2024	Cible 2025	Prévision 2026	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Fichier du patrimoine immobilier	Nombre	N/A	N/A	1	1	1
Fichier du patrimoine mobilier mobiliers répertoriés	Nombre	N/A	N/A	1	1	1
Fichier du patrimoine matériels roulants	%	N/A	N/A	1	1	1

Source des données : SG, DCAF et DCRH.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : avoir élaboré le fichier du patrimoine immobilier, mobilier et matériel roulant.

- Activité 1 : rédaction des termes de références ;
- Activité 2 : mission de terrain ;
- Activité 3 : gestion de l'activité.

Précisions méthodologiques

Les Indicateurs 1, 2 & 3 renseignent sur les fichiers du patrimoine immobiliers, mobiliers et matériels roulants

OBJECTIF N°6 : parvenir à améliorer le système de conformité des actes et des procédures de gestion administratives

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir vulgarisés un manuel de procédures et des actes administratifs.
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir organisé un séminaire de renforcement des capacités à 26 femmes et hommes responsables administratifs.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'outils de procédures et de gestion des actes administratives vulgarisé	Nombre	N/A	N/A	1	1	1
Nombre de femmes responsables administratifs ayant reçues un renforcement de capacités en procédures de gestion des actes administratifs	Nombre	N/A	N/A	13	13	13
Nombre d'hommes responsables administratifs ayant reçues un renforcement de capacités en procédures de gestion des actes administratifs	Nombre	N/A	N/A	13	13	13

Source des données : Secrétariat Général, Direction Centrale des Ressources Humaines.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : avoir vulgarisés un manuel de procédures et des actes administratifs :

- Activité 1 : rédaction des termes de références de l'activité ;
- Activité 2 : rédaction des termes de références du consultant ;
- Activité 3 : mise en place de l'équipe de conception du manuel ;
- Activité 4 : gestion de l'activité.

Résultat annuel attendu 2 : avoir organisé un séminaire de renforcement des capacités à 26 femmes et hommes responsables administratifs.

- Activité 1 : rédaction des termes de références de l'activité
- Activité 2 : rédaction des termes de références du consultant
- Activité 3 : mise en place de l'équipe de conception du manuel
- Activité 4 : gestion de l'activité
- Activité 6 : frais de mission
- Activité 7 : gestion de l'activité
- Activité 8 : frais de transport

Précisions méthodologiques :

L'indicateur 1 renseigne sur le nombre d'outils de procédures et de gestion des actes administratifs vulgarisés.

Les indicateurs 2 & 3 renseignent sur le nombre de femmes et d'hommes responsables administratifs ayant reçu un renforcement de capacités en procédures et en gestion des actes administratifs.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
22.773.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	733 316 348	922 996 050	-	922 996 050	922 996 050	922 996 050	733 316 348	922 996 050	-	922 996 050	922 996 050	922 996 050
Titre 2. Dépenses de personnel	658 316 348	847 996 050	-	847 996 050	847 996 050	847 996 050	658 316 348	847 996 050	-	847 996 050	847 996 050	847 996 050
Titre 3. Dépenses de biens et services	75 000 000	75 000 000	-	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	-	75 000 000	75 000 000	75 000 000
22.773.2: Coordination administrative	1 005 619 986	225 000 000	-	225 000 000	225 000 000	225 000 000	1 005 619 986	225 000 000	-	225 000 000	225 000 000	225 000 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	125 000 000	125 000 000	-	125 000 000	125 000 000	125 000 000	125 000 000	125 000 000	-	125 000 000	125 000 000	125 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	542 818 182						542 818 182					
Titre 5. Dépenses d'investissement	337 801 804	100 000 000		100 000 000	100 000 000	100 000 000	337 801 804	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Total pour le programme Pilotage et soutien à la politique de protection sociale	1 738 936 334	1 147 996 050	-	1 147 996 050	1 147 996 050	1 147 996 050	1 738 936 334	1 147 996 050	-	1 147 996 050	1 147 996 050	1 147 996 050
Titre 2. Dépenses de personnel	658 316 348	847 996 050	-	847 996 050	847 996 050	847 996 050	658 316 348	847 996 050	-	847 996 050	847 996 050	847 996 050
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	542 818 182	-	-	-	-	-	542 818 182	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	337 801 804	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	337 801 804	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000

(3) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

RATTACHEMENT DES SERVICES

22	773	Pilotage et soutien à la politique de protection sociale				
22	773	A1	Pilotage de la stratégie ministérielle		0000	Libreville
22	773	A1	K1:Cabinet		0000	Libreville
22	773	A1	K1	Cabinet du Ministre		
22	773	A1	K1	Inspection Générale des Services		
22	773	A2:Coordination administrative			0000	Libreville
22	773	A2	K1:Administration		0000	Libreville
22	773	A2	K1	Secrétariat Général		
22	773	A2	K1	Services rattachés du Secrétariat Général		
22	773	A2	K2:Fonctions supports		0000	Libreville
22	773	A2	K2	Direction Centrale des Ressources Humaines		
22	773	A2	K2	Direction Centrale des Affaires Financières		
22	773	A2	K2	Direction Centrale des Affaires Juridiques		
22	773	A2	K2	Direction Centrale des Systèmes d'Information		
22	773	A2	K2	Direction Centrale de la Communication		
22	773	A2	K2	Direction Centrale des Statistiques et des Etudes		
22	773	A2	K2	Direction Centrale des Archives et de la Documentation		